

ÉCOLE DU LOUVRE

Soizic LE CORNEC

La collection Auguste et Louise Le Rat
au Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle
d'Alençon

Mémoire d'étude

(1^{re} année de 2^e cycle)

Discipline : Muséologie

Groupe de recherche : Arts extra-européens

dirigé par

M^{mes} Daria CEVOLI et Carine PELTIER-CAROFF

Mémoire réalisé sous la direction de

M^{me} Daria CEVOLI et M. Emmanuel KASARHÉROU

Juin 2020

Le contenu de ce mémoire est publié sous la licence *Creative Commons*

CC BY NC ND



Sommaire

Introduction	6
1. La collection Le Rat au musée des Beaux-Arts et de la dentelle d'Alençon.....	9
1.1 Constitution du corpus au sein des collections océaniques du musée d'Alençon : sources et méthodologie.	9
1.1.1 Des collections océaniques à la collection Le Rat au musée d'Alençon.....	9
1.1.2 Le fond d'archives pour la constitution du corpus Le Rat.	10
1.1.3 Les étiquetages pour la constitution du corpus Le Rat.....	15
1.2 Entre naturalia et <i>artefact</i> : la collection Le Rat.....	16
1.2.1 La collection de <i>naturalia</i>	16
1.2.2 La collection kanak.	18
1.2.2.1 Armement	18
1.2.2.2 Vêtements et accessoires.....	19
1.2.2.3 Outillage et équipement pour le traitement de matières premières.....	20
1.2.2.4 Moyens d'expression	21
1.2.2.5 Architecture et habitat.....	23
1.2.3 Les objets calédoniens : une colonie « bien cosmopolite ».....	24
1.2.4 Les objets extra-calédoniens : La question du trajet des collectionneurs.....	27
2. Une collecte de botanistes.....	30
2.1 Une reconnaissance du couple Le Rat en tant que naturalistes.	30
2.1.1 Echanges depuis la Nouvelle-Calédonie avec la communauté savante.	31
2.1.1.1 Correspondance et publication normande.....	31

2.1.1.2	Coopération avec le Jardin colonial de Nogent-sur-Marne et le Museum national d'Histoire naturelle.....	31
2.1.2	L'intérêt de la communauté savante pour la collecte botanique.	35
2.2	L'itinéraire d'une collecte.	36
2.2.1	La botanique pour passion, une mission d'instituteur.....	37
2.2.2	1900-1910 : L'exploration du couple Le Rat en Nouvelle-Calédonie.	39
2.2.3	Après 1910 : Louise Le Rat, au-delà de la Nouvelle-Calédonie.....	42
3.	Une collection ethnographique : perspectives et patrimonialisation.	45
3.1	Quelle place pour les artefacts ?	45
3.2	Le rapport des collectionneurs à leur collection.....	48
3.3	Des souvenirs de voyages à la collection ethnographique.	50
	Conclusion.....	52

Résumé

Le musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon conserve deux collections océaniennes qui peuvent être rattachées aux collecteurs Emile Deplanche, chirurgien de la marine ayant effectué deux voyages en Nouvelle-Calédonie (1855-1860 et 1861-1867) et Auguste-Joseph et Louise Le Rat, ayant séjourné à Nouméa entre 1900 et 1910. Notre étude se consacre à cette seconde collection dont le nombre d'items s'élève à 77 au terme de la recherche. Auguste Le Rat part avec sa femme Louise Le Rat remplir sa mission d'instituteur à l'école communale de Nouméa entre 1900 et 1910. Sur place en Nouvelle-Calédonie, ils effectuent une collecte abondante d'échantillons naturalistes qu'ils ne manquent pas de partager au Jardin colonial de Nogent-sur-Marne et au Muséum national d'Histoire naturelle. Ce n'est pas sans intérêt que les savants des institutions parisiennes accueillent leur collecte dont il est mention dans plusieurs publications de revues de sociétés savantes. Lorsque Louise Le Rat fait don au Musée d'Alençon de cette collection en 1937, elle la présente comme des souvenirs rapportés de voyages. Cette étude propose nos hypothèses sur le contexte de la collecte de ces « souvenirs » ou « objets ethnographiques » ainsi que sur le rapport des deux botanistes amateurs à cette collection d'*artefacts*.

Remerciements

La présente recherche n'aurait pu être menée à bien sans le concours de plusieurs personnes que je souhaite remercier sincèrement avant tout chose. Je tiens premièrement à exprimer ma gratitude pour mes directrices de recherche Daria Cevoli (Responsable des collections Asie au musée du quai Branly-Jacques Chirac) et Carine Peltier-Caroff (Responsable de l'iconothèque au musée du quai Branly-Jacques Chirac) pour leur accompagnement constant, leur très grande disponibilité et leurs conseils formateurs tout au long de la recherche. Je témoigne ma reconnaissance à Emmanuel Kasarhérou (Président du musée du quai Branly-Jacques Chirac), en qualité de personne ressource, pour son enthousiasme partagé pour notre thématique de recherche et ses informations précieuses sur les objets et les collections kanak. Je le remercie tout particulièrement pour m'avoir transmis gracieusement ses scans du dossier de la mission Le Rat aux ANOM, alors que mon déplacement à Aix-en-Provence s'est trouvé contraint par la situation sanitaire exceptionnelle. Mes remerciements sincères vont également à toute l'équipe du Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon pour avoir rendu cette recherche possible et pour son accueil chaleureux malgré les conditions particulières et difficiles liés au chantier de rénovation du musée puis aux mesures sanitaires prises contre l'épidémie du Covid-19. Je remercie particulièrement Johanna Mauboussin (Directrice du musée et conservatrice du patrimoine) et Frédérique Guilbaud (chargée de récolement) pour leurs disponibilités et les informations sur l'histoire de la collection. Je remercie Sylvie Lestienne (Responsable des archives municipales d'Alençon) pour son aide et sa lecture fine des archives. Ma reconnaissance va ensuite aux différents services d'archives pour leurs renseignements sur place et à distance : aux équipes des archives départementales de l'Orne, des archives du Muséum national d'Histoire naturelle, des archives départementales du Val-de-Marne, des archives municipales de Marseille et départemental des Bouches-du-Rhône et à Marianne Tissandier (Attachée de conservation, Conservatrice Restauratrice au Musée de Nouvelle-Calédonie).

Cette recherche a été enrichie par tous les spécialistes qui ont bien voulu répondre à mes interrogations, partager leurs savoirs et leurs passions pour les collections océaniques à savoir Hélène Guiot, Jean-François Butaud, Kirk Huffman, Marion Bertin, Alice Bernadac, Catherine Parpoil, Philippe Peltier et Oliver Lueb. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

Enfin, j'adresse mes remerciements à Yann Le Cornec pour son aide dans la création des cartes illustrant l'analyse de la collecte Le Rat et à mes proches pour leurs précieuses relectures et leur soutien sans faille.

Avant-Propos

Mon choix personnel de mener une recherche biographique sur une collection méconnue conservée dans un musée de Normandie a été, dans un premier temps, validé par ma personne ressource Emmanuel Kasarhérou, spécialement impliqué dans l'étude du patrimoine océanien conservé dans les musées en région. Ce choix a été orienté spécifiquement sur le fonds du Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon par l'intermédiaire de ma directrice de recherche Daria Cevoli qui a activement soutenu mon projet et intercédé en ce sens auprès de la directrice du musée Johanna Mauboussin. Bien que le musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon ait été fermé au public pour rénovation des espaces muséographiques entre le 30 septembre 2019 et le 31 janvier 2020 puis entre le 15 mars et le 1^{er} juin 2020 lors de l'épidémie du Covid-19, j'ai exceptionnellement pu avoir accès aux collections océaniques entreposées en réserves et aux archives relatives à notre travail. La présente recherche, menée sur neuf mois, a été une première opportunité d'appliquer à l'étude d'une collection les connaissances acquises dans le domaine de l'histoire de l'art océanien et des cultures du Pacifique au cours de mon parcours à l'École du Louvre. L'enseignement de spécialité « Histoire et Anthropologie des Arts d'Océanie » reçu par les spécialistes Philippe Peltier, Magali Mélandri, Ludovic Coupaye, Marie Durand et Johanne Lindskog, enrichi par les observations personnelles lors de mon séjour en Nouvelle-Calédonie de septembre à février 2018 et au Vanuatu de mars à août 2019, m'ont confirmé un attrait personnel pour ce domaine d'étude. Lors de cette année de césure, j'ai pu bénéficier de ma première expérience professionnelle en muséographie grâce à des stages effectués au Département des Arts Plastiques et des Expositions au centre culturel Tjibaou à Nouméa, et au Département d'Archéologie au centre culturel du Vanuatu à Port Vila. Il a été passionnant et gratifiant de pouvoir faire appel, tout au long de cette recherche, à mes premières années d'études et de terrain. La construction de ce mémoire, et cette première expérience de recherche, ont été une opportunité formatrice pour l'apprentissage d'un savoir méthodologique tant sur l'examen concret des objets en réserve, l'analyse et la recherche de documents d'archives que sur les modalités de restitution d'une étude des collections et l'expérience concrète d'un travail en coopération avec divers spécialistes. Il a été très enrichissant pour mon travail et moi-même, de pouvoir échanger avec différents professionnels : chercheurs, conservateurs, botanistes et archivistes. L'approche du corpus d'étude menée ici en termes de biographie d'une collection, donc à travers le prisme d'une lecture historique, n'a pas porté l'accent sur les dimensions esthétiques et documentaires intrinsèques aux objets de la collection. Cet aspect de la recherche a été ici laissé en arrière-

plan au profit de l'histoire du voyage et de la collecte du couple Le Rat où nous jugé que notre apport se situait pour l'étude de la collection. Nous espérons néanmoins que notre recherche apportera à son niveau, une pierre à l'édifice du grand chantier d'étude du patrimoine dispersé et ouvrira la voie à de nouveaux regards sur ces productions méconnues.

Note avant lecture

Le corps du texte comporte divers acronymes, termes spécifiques et outils nécessitant d'être explicités avant la lecture.

Nous usons d'acronymes pour certains termes afin de fluidifier la lecture. Ils seront néanmoins cités en toutes lettres lors de leurs premières occurrences dans le texte. Ainsi l'acronyme MBAD est utilisé pour désigner le Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon, MNHN pour le Muséum national d'Histoire naturelle, ANOM pour les Archives nationales d'outre-mer, AD pour les Archives départementales et AM pour les Archives municipales.

L'adjectif « kanak » et le nom « Kanak », termes invariables, reconnus depuis les années 70 en Nouvelle-Calédonie par la population concernée, seront utilisés dans notre rédaction. Néanmoins, l'ancienne orthographe « canaque », renvoyant à l'époque coloniale, est rencontrée dans les citations historiques que nous avons laissées en l'état. De même, selon la perspective historique de notre recherche, nous reprenons le nom « Nouvelles-Hébrides » qui désigne le condominium franco-britannique devenu l'actuel pays du Vanuatu depuis 1980. Lorsque nos propos échappent à toute perspective temporelle, pour la description d'objets notamment, le terme « Vanuatu » est préféré.

Afin de respecter l'intégrité des archives et des publications historiques, les citations de textes sont recopiées fidèlement, malgré les éventuelles fautes d'orthographe et de ponctuation que nous mentionnons par « [sic] ».

Après la mort d'Auguste Le Rat, nous avons remarqué que les recensements de population et les actes d'états-civils reprennent le nom de jeune fille Duplain pour dénommer la veuve Louise Le Rat. Nous avons cependant décidé d'utiliser le patronyme Le Rat conformément à la manière dont elle-même se présente dans les lettres qu'elle envoie au maire d'Alençon en 1930 et 1937 et dont elle est dénommée en tant que collectrice au Muséum national d'Histoire naturelle. De même, nous désignons Auguste-Joseph Le Rat par le diminutif Auguste Le Rat, dénomination usuelle que nous avons pu lire dans les lettres manuscrites.

La collection Le Rat a été inventoriée par les services du Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle (MBAD) dans un inventaire rétrospectif rédigé lors d'une campagne de récolement des collections menée pendant le dernier trimestre de 2015¹. Selon le paragraphe 2.b « Numérotation à titre rétrospectif des biens non inventoriés » de l'Annexe 2 de l'« Arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement » :

« Les biens acquis antérieurement à la publication du présent arrêté, dont l'inventaire n'a jamais été réalisé auparavant, sont enregistrés comme suit :

Le premier élément du numéro est le millésime de l'année au cours de laquelle l'inventaire à titre rétrospectif est réalisé.

Le deuxième élément, représentant le numéro d'entrée au musée de l'acquisition, est remplacé par le chiffre 0 pour éviter toute confusion avec les acquisitions de l'année en cours.

Le troisième élément désigne le numéro du bien (de 1 à n) inscrit à titre rétrospectif au sein de l'année considérée »².

Tous les numéros d'inventaire de la collection Le Rat sont donc formés selon ce modèle. Enfin, si l'objet est compris dans un ensemble complexe, son numéro d'inventaire est constitué d'un quatrième élément indiquant son appartenance à cet ensemble complexe³. Par exemple, quatre peignes similaires de la collection Le Rat ont été regroupés dans un ensemble par les services du MBAD. Le premier peigne est ainsi numéroté 2015.0.410.1, le deuxième 2015.0.410.2, le troisième 2015.0.410.3 et le dernier 2015.0.410.4.

¹ Frédérique Guilbaud, communication personnelle (10/06/2020)

² Paragraphe 2.b « Numérotation à titre rétrospectif des biens non inventoriés », Arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement (legifrance.gouv.fr).

³ Paragraphe 2.c « Numérotation des ensembles complexes », Arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement (legifrance.gouv.fr).

Introduction

La présente recherche s'inscrit dans la démarche menée par l'équipe de l'Inventaire du Patrimoine Kanak Dispersé entre 2011 et 2015 dans les musées métropolitains et étrangers. L'exposition *Kanak, l'Art est une parole* présentée au musée du quai Branly-Jacques Chirac à Paris entre octobre 2013 et janvier 2014 et au centre culturel Tjibaou à Nouméa entre mars et juin 2014 a consacré en quelque sorte l'aboutissement de cette campagne d'inventaire. On trouve cependant plus tôt la source de ce projet. Du côté des professionnels de musées en métropole, Marie-Charlotte Laroche publie dès 1945 un article dans le *Journal de la Société des Océanistes* qui dresse un bilan négatif sur l'état des collections océaniques en France, encore mal connues et mal conservées⁴. Elle lance un appel urgent pour entreprendre l'inventaire de toutes ces collections qu'elle perçoit comment les souvenirs de peuples en voie d'« extinction » ou d'« européanisation » et d'« américanisation »⁵. Elle s'inquiète à l'époque de la destruction des collections dans les musées par les violences de la guerre, notamment à Brest, Caen et Douai. Les premières campagnes d'inventaire des collections océaniques sont ensuite menées par Anne Lavondès dès la fin des années 1970 et par Sylviane Jacquemin plus tard dans les années 1990, qui souligne que ce travail représente une « nécessité technique relevant du strict travail de conservation, mais aussi une obligation morale vis-à-vis des pays d'origine de ce patrimoine⁶ ». En Nouvelle-Calédonie, l'intérêt grandissant pour le patrimoine dispersé peut remonter au festival Mélanesia 2000 (1975), qui amorce l'idée d'un patrimoine kanak commun derrière toutes les spécificités locales. Roger Boulay est alors missionné par Jean-Marie Tjibaou pour commencer un inventaire des collections kanak conservées en dehors du pays par le biais de l'Office culturel scientifique et technique canaque (OCSTC) puis l'Agence de développement de la culture kanak (ADCK). Jean-Marie Tjibaou place la démarche sous le joug de ces quatre questions :

« Où sont nos objets ? Pourquoi sont-ils à cet endroit ? Comment sont-ils conservés ? Quels discours tenez-vous sur nous même à travers eux ? »⁷

⁴ Laroche M., 1945, "Pour un inventaire des collections océaniques en France", dans *Journal de la Société des Océanistes*, Tome I N°1, décembre 1945, Musée de l'Homme, Paris. pp. 33-39.

⁵ *Ibid.* p. 34.

⁶ Jacquemin S., 1998, "L'exploration des collections d'objets d'Océanie" dans *La Lettre de l'OCIM*, N°60, Dijon. p. 23.

⁷ Boulay R., 2008, "Les collections océaniques dans les collections publiques françaises : état des lieux et perspectives en région", dans *Musées et collections publiques de France*, N° 254, Paris, A.G.C.C.P.F. pp. 5-12.

L'exposition *De Jade et de Nacre*, avant son passage au musée des arts d'Afrique et d'Océanie à Paris (octobre-décembre 1990), est présentée au musée territorial de Nouvelle-Calédonie entre mars et mai 1990. Deux-cent objets⁸, provenant de musées de toute la France, sont présentés à Nouméa parmi lesquels on trouve trois objets de la collection Auguste-Joseph et Louise Le Rat conservée au Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon, sur laquelle nous consacrons précisément notre étude.

Envoyé par le ministère des Colonies, Auguste Le Rat part avec sa femme remplir sa mission d'instituteur à l'école communale de Nouméa entre 1900 et 1910. Sur place en Nouvelle-Calédonie, ils effectuent une collecte abondante d'échantillons naturalistes qu'ils ne manquent pas de partager avec les institutions savantes parisiennes que sont le Jardin colonial de Nogent-sur-Marne et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN). Sans avoir reçu de formation spécifique en botanique, c'est avant tout la passion qui anime le travail du couple. Pour autant, ce n'est pas sans intérêt que les scientifiques, à l'image du professeur André Guillaumin au MNHN, accueillent cette collecte dont il est mentionné dans plusieurs publications scientifiques. En parallèle de cette première collection documentée, il existe un certain nombre d'objets aujourd'hui conservés au musée d'Alençon et attribués au couple Le Rat. Ces objets sont d'un autre type puisqu'ils sont majoritairement des *artefacts*. Lorsque Louise Le Rat fait don au musée de cette collection en 1937, elle la présente comme des souvenirs rapportés lors de ce séjour commun de 10 ans. Selon une perspective d'approche historique, notre réflexion tente de situer les *artefacts* dans la collecte des botanistes.

La première étape de notre recherche a été de redéfinir le corpus de la collection Le Rat, dispersée dans l'ensemble des objets océaniens conservés au musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon. Ce travail a été mené par une analyse des documents d'archives relatifs à la donation et la collection et par l'observation détaillée des objets qui portent parfois les marques de leurs propriétaires successifs et de leurs usages dans le temps. C'est donc dans une première partie que nous présentons la démarche méthodologique menée et les objets classés par provenance et selon le système de classification proposé par le guide de documentation Info-Muse© de la Société des musées du Québec. Dans le but de réattribuer à la collection son

⁸ Boulay, R., 1990, « De Jade et de Nacre : Patrimoine artistique kanak (exposition à Nouméa et à Paris) » dans *Journal de la Société des Océanistes*, N°90, p. 57.

histoire singulière, nous avons dans un second temps tenté de reconstituer l'itinéraire des voyageurs à partir des quelques témoignages directs, issus de lettres envoyés par les collectionneurs depuis la Nouvelle-Calédonie. La description des collectes botanique, publiée dans des articles de revues des sociétés savantes, nous a permis également de préciser les lieux visités par le couple Le Rat. Bien moins documentés que la collection naturaliste, les objets de la collection Le Rat sont énigmatiques sur bien des points. Nous exposons néanmoins nos hypothèses sur le contexte de la collecte de ces « souvenirs » ou « objets ethnographiques » et sur le rapport du couple Le Rat avec leur propre collection conservée au MBAD.

1. La collection Le Rat au musée des Beaux-Arts et de la dentelle d'Alençon.

1.1 Constitution du corpus au sein des collections océaniques du musée d'Alençon : sources et méthodologie.

1.1.1 Des collections océaniques à la collection Le Rat au musée d'Alençon.

Selon le Portail des collections du Réseau des musées de Normandie⁹, le musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon conserve une collection océanique de 149 objets issue de deux principales donations. Les deux collections telles qu'identifiées à ce jour peuvent être rattachées aux collecteurs Emile Deplanche, chirurgien de la marine ayant effectué deux voyages en Nouvelle-Calédonie (1855-1860 et 1861-1867¹⁰) et Auguste-Joseph et Louise Le Rat, ayant séjourné à Nouméa entre 1900 et 1910. Parmi ces 149 objets océaniques comptabilisés à ce jour par les services du musée, sont compris les items extra-océaniques qui appartiennent aux collections Deplanche et Le Rat. Ces objets sont pris en compte dans notre recherche sur la collection Le Rat pour laquelle nous nous attachons à l'analyser dans son ensemble. La collection du couple Le Rat s'élève au terme de cette recherche à 77 objets parmi lesquels 9 sont attribués sans certitude¹¹. La collection d'Emile Deplanche comporte 23 items selon le dernier récolement effectué par les services du musée pendant le dernier trimestre de 2015¹². Nous avons néanmoins rencontré lors de notre étude, des objets aujourd'hui associés à la collection Le Rat que nous proposons de réattribuer à la collection Deplanche¹³. Deux objets océaniques, un filet à pierres de fronde (2015.0.439) et une figurine (2015.0.412) sont attribués à un troisième don : « Lecusson »¹⁴. La mention du filet à pierres de fronde dans la première note d'inventaire écrite par Louise Le Rat dans une lettre au musée le 11 août 1937¹⁵ et dans

⁹ Les musées appartenant au Réseau des musées de Normandie inventorient leurs notices d'œuvre dans une base de données mutualisée et peuvent choisir de les publier en ligne sur le Portail des collections (<https://collections.musees-normandie.fr/>).

¹⁰ Angleviel, dans Vieillard E., Deplanche, E. 2001 [1862 - 1863], « Essai sur la Nouvelle-Calédonie » *extrait de La Revue maritime et coloniale*, L'Harmattan, Paris. Préface.

¹¹ Les attributions hypothétiques à la collection Le Rat, ont été notées dans les lignes jaunes dans le tableau I. Fig.1 « Inventaire de la collection Le Rat au MBAD » en annexes.

¹² Frédérique Guilbaud, communication personnelle (10/06/2020)

¹³ Les réattributions à la collection Deplanche ont été notées dans les lignes bleues dans le tableau I. Fig.1 « Inventaire de la collection Le Rat au MBAD » en annexes.

¹⁴ Les services du musée ne disposent pas à ce jour de notice biographique rattachée à ce nom (Johanna Mauboussin, communication personnelle (30/04/2020)).

¹⁵ Veuve Le Rat, née Duplain Louise, 11 août 1937, *Lettre à Monsieur le Maire d'Alençon*, Le Perreux, Archives du MBAD.

les inventaires postérieurs du musée¹⁶ nous permet de le réattribuer à la collection Le Rat. Quant à la figurine, elle est déjà associée en 1979 au donateur Lecusson¹⁷. Petit objet de facture élémentaire en bois léger, cette figurine de femme, accoutrée d'un pagne en tapa et de colliers en perles de verre, serait donc le seul objet océanien du don Lecusson (Cat.71).

Si le musée conserve l'information de l'appartenance à la collection d'origine pour la plupart des objets, le corpus de la collection Le Rat a dû être précisé par les archives avec l'aide des anciens inventaires et par l'observation des étiquetages successifs. Les réattributions, modifications et retraits des objets au corpus sont notifiées sur le tableau I. Fig.1 « Inventaire de la collection Le Rat au MBAD » en annexes.

1.1.2 Le fond d'archives pour la constitution du corpus Le Rat.

Les archives du MBAD relatives aux collections océaniques nous permettent de vérifier et reconstituer le corpus de la collection Le Rat. Le MBAD conserve en effet la correspondance entre Louise Le Rat et le maire d'Alençon à propos du don de la collection remise au musée de la Maison d'Ozé¹⁸ le 18 septembre 1937¹⁹ (III. Fig.3 et 5). Dans une lettre adressée au maire d'Alençon, Louise Le Rat présente non seulement une promesse de don, mais semble en évoquer un précédent, remis par ses soins au même établissement en 1930 :

« Alençon le 19 Juillet 1930

A Monsieur le Maire d'Alençon

Monsieur le Maire,

Comme suite à notre entretien du 17 courant relatif au don que je vous ai remis pour être placé au Musée de votre ville, j'ai la faveur de vous informer que suivant le désir de mon premier mari Auguste Le Rat, natif d'Alençon, une collection d'armes indigènes et articles divers provenant de la N^{elle} Calédonie, actuellement en dépôt chez Monsieur et Madame

¹⁶ Le filet à pierres de fronde (2015.0.439) est clairement inscrit à la collection Le Rat dans l'inventaire de la collection effectué par le conservateur du Musée de la Maison d'Ozé le 21 septembre 1937 et dans celui des collections d'Océanie effectué le 23 novembre 1979 par Claude Lioult.

¹⁷ *Inventaire collections d'Océanie*, 23 novembre 1979, Archives du MBAD.

¹⁸ Le musée d'Alençon est situé dans la Maison d'Ozé entre 1907 et 1981. Il s'installe ensuite dans la Cour carrée de la Dentelle où nous pouvons toujours le visiter aujourd'hui. (Champion A., 2003, *Dictionnaire des rues et monuments d'Alençon*, Editions Cénomane, Le Mans)

¹⁹ Le conservateur du Musée de la Maison d'Ozé, 21 septembre 1937, *Inventaire de la collection Le Rat remise au Musée d'Ozé le 18 septembre 1937*, Alençon, Archives du MBAD.

Duplain [...], doit également être remise au Musée d'Alençon après la mort de ces derniers. »²⁰

Nous n'avons à ce jour pas identifié les objets qui auraient été remis le 17 juillet 1930 au musée et dont cette lettre du 19 juillet 1930 est la seule évocation. Le 11 août 1937, Louise Le Rat écrit de nouveau au Maire d'Alençon afin de le prévenir du caractère imminent du don de la collection promise sept ans plus tôt :

« Il y a quelques années en 1930, ou 1931, j'avais demandé à Monsieur le Maire d'Alençon s'il voulait accepter pour le Musée d'Ozé une collection d'armes Canaques [sic] de N^{elle} Calédonie. Il avait accepté, mais je devais lui remettre qu'à la mort de ma belle sœur [sic], Madame Duplain, afin de ne pas lui faire le chagrin de lui retirer ces armes qui étaient chez elle.

Madame Duplain étant décédée, je viens donc remplir ma promesse. »²¹

De plus, elle fait part dans cette seconde lettre des modalités pratiques de l'acheminement des objets :

« Ne sachant comment vous les faire parvenir sûrement, j'ai demandé à mon neveu de se charger de vous les poster en Septembre. Voulez-vous me dire Monsieur le Maire s'il peut y aller un samedi ou un dimanche ? Il n'a que ces deux jours de libre. »²²

Cette archive tire cependant tout son intérêt informatif par la présence d'une liste des objets que Louise Le Rat compte remettre au musée :

« Voici de quoi se compose la collection

2 tabous

4 casses-têtes [sic]

3 bec [sic] d'oiseau armes

2 boomerangs (Australie)

1 masque de guerre

²⁰ Veuve Le Rat Louise, femme Michel Cacot, 19 juillet 1930, *Lettre à Monsieur le Maire d'Alençon*, Alençon, Archives du MBAD

²¹ Veuve Le Rat, née Duplain Louise, 11 août 1937, *Op cit.*

²² *Ibid.*

1 hache de chef avec manche
 1 hache non montée très ancienne
 1 plat à kawa (Ile Wallis)
 2 pirogues en santal
 une double et une simple
 2 tapas, vêtements de femme
 une parure femme N^{elles} Hébrides
 une musique en bambou N^{elles} Hébrides
 3 peignes
 une parure de genou en coquillages
 2 éventails en feuilles de palmier
 un filet fronde avec les frondes
 1 gourde clissée
 3 paniers à ignames
 6 bracelets indigènes
 2 paniers
 1 sac en graines de pin colonaire [sic]
 2 loupes d'arbre
 1 casse coco (Tahiti)
 3 gousses graine [sic] de flamboyant (arbre)
 une écaille de tortue de terre
 un petit tapis N^{elles} Hébrides
 3 flèches de la côte des Somalis [sic]
 et 8 petites
 2 poignards
 1 paire sandales cuir
 un chapeau tonkinois »²³

Cette lettre est donc la première note d'inventaire que nous ayons de la collection. Un second inventaire de la collection, daté du 21 septembre 1937, est effectué par le conservateur du musée de la Maison d'Ozé (III. Fig.7). L'intitulé de cette archive « INVENTAIRE de la Collection LERAT [sic] remise au MUSEE d'OZE le 18 septembre 1937²⁴ » nous précise la date d'entrée des objets au musée. Cet inventaire, finalisé trois jours après l'arrivée des objets, dresse ainsi un état des lieux des objets arrivés au musée suite aux intentions de la donatrice. Pour éditer cet

²³ *Ibid.*

²⁴ Le conservateur du Musée de la Maison d'Ozé, 21 septembre 1937, *Op cit.*

inventaire, le conservateur reprend exactement les termes de la liste de Louise Le Rat et précise que sept objets ont été remis en plus. Nous nous demandons s'ils pourraient être les objets donnés antérieurement en 1930 dont il est mention dans la première lettre de Louise Le Rat au maire d'Alençon :

« Tous les objets ci-dessus étaient énumérés dans la lettre de Madame Le Rat (11 août 1937). Il a été remis en plus :

1 Tête de tortue de mer et trois os de squelette.

1 Corde en poil [sic] de roussette (Nouvelle Calédonie).

1 Sac en corde avec des graines.

1 Stokwip de Nouvelle Calédonie.

1 Parure de reins pour Popinée.

1 Hache en pierre non montée.

1 Vahiha, (Madagascar) »²⁵

Il apparaît que la « Parure de reins pour Popinée » est en fait le même item que la « parure femme N^{elles} Hébrides » listée par Louise Le Rat. En effet, le conservateur a pu lire l'étiquette d'origine de l'objet « parure de popinée N^{elles} Hébrides se met sur les reins » sans faire la correspondance avec la mention « parure femme N^{elles} Hébrides ». Pour cela, lui fallait-il déjà savoir qu'une popinée désignait une femme mélanésienne dans le langage usuel néo-calédonien.

Jacques Faublée, assistant au service national de Muséologie, est chargé en 1953 par le directeur du Museum national d'Histoire naturelle et le directeur des Musées de France d'examiner les collections ethnographiques d'Alençon. Suite à cette mission, il rend compte dans un rapport d'un inventaire des collections océaniques et de la collection d'Asie du Sud-Est d'Adhémar Leclère²⁶. Ce rapport constitue alors un témoignage de l'état de la collection seize ans après le don de Louise Le Rat. Nous y trouvons notamment la dernière mention des deux boomerangs, avant qu'un ne disparaisse définitivement des inventaires. Ce document fut

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Jacques Faublée, assistant au service national de Muséologie, 28 mai 1953, *Collections ethnographiques, Rapport*, Archives du MBAD.

en outre l'occasion de redécouvrir une scène de pilou en figurines de terre crue, non identifiée jusqu'à présent au MBAD.

Une archive conservée au MBAD témoigne d'un inventaire de dix-huit pièces effectué par Jean Guiart, directeur du Laboratoire d'Ethnologie du Musée de l'Homme, en 1976²⁷ (III. Fig. 8). Il participe cette même année à la réalisation d'une exposition locale dénommée *Arts et traditions d'Outre-Mer* au musée de Vire entre le 12 juillet et le 30 septembre. Cette exposition rassemble des collections océaniques du musée d'Alençon et de Cherbourg. Jean Guiart rédige des notices d'œuvres dans un livret publié pour l'exposition²⁸. Nous avons pu donc recueillir quelques commentaires sur les objets de notre collection, et les mettre en comparaison avec nos hypothèses. Une sélection des commentaires les plus détaillés sont proposés en annexes (III. Fig.17).

Il apparaît qu'une attribution de numéros aux objets de la collection Le Rat fait suite à un inventaire de la collection mené en 1979²⁹ par le conservateur de l'époque Claude Lioult³⁰ (III. Fig.9). Nous avons tenté de faire correspondre ces numéros avec les numéros d'inventaires actuels (I. Fig.1), afin de reprendre et reconstituer le corpus Le Rat. Les précisions descriptives et dimensionnelles apportées par le document ont permis l'identification des objets. Par exemple, il nous a été possible de distinguer les trois casse-têtes bec d'oiseau par les dimensions respectives données par Claude Lioult : le n° 45 de 1979 est ainsi le n° 2015.0.449.1 actuel, le n°8 est le n° 2015.0.449.2 et le n°46, le n° 2015.0.449.3. Ou encore, la description précise du peigne n°3 « Peigne bois sculpté et décoré avec flèche ajourée au bout. Inscription : PANEOI XXVII (voilier à g.) NERIA I EOI XXVII », permettait par observation de l'identifier au peigne n°2015.0.410.3 (Fig III. 9a et Cat. 24). Enfin, nous avons réattribué par cet inventaire un chapeau de Tahiti (2015.0.445) et un éventail marquisien (2015.0.429) à la collection Deplanche, associés depuis le dernier récolement des collections en 2015 à la collection Le Rat.

²⁷ Professeur Jean Guiart, Directeur du Laboratoire d'Ethnologie, 4 février 1976, *Bordereau de transmission à Monsieur le Conservateur du Musée d'Ozé, Alençon, Inventaire des pièces océaniques, Archives du MBAD.*

²⁸ Guiart J, 1976, *Arts et traditions d'Outre-Mer (Océanie) : collections océaniques des Musées Bas-Normands : Alençon et Cherbourg* [Exposition Musée de Vire 12 juillet – 30 septembre 1976], Musée de Vire, Vire.

²⁹ *Inventaire collections d'Océanie*, 23 novembre 1979, *Op cit.*

³⁰ Frédérique Guilbaud, communication personnelle (20/05/2020).

La publication de Jean Guiart ainsi que les archives que composent les deux lettres de Louise Le Rat au Maire d'Alençon (1930 et 1937) et les inventaires effectués par le conservateur du musée de la Maison d'Ozé en 1937, Jacques Faublée en 1953, Jean Guiart en 1976 et Claude Lioult en 1979 sont autant de sources qui ont pu être recoupées et analysées pour permettre la constitution du corpus.

1.1.3 Les étiquetages pour la constitution du corpus Le Rat.

L'étiquetage de la collection Le Rat est la première source visuelle qui nous a permis de distinguer notre corpus parmi les autres objets océaniques. Un même type d'étiquettes octogonales aux contours bleus, a en effet été apposé aux objets Le Rat. Après examen détaillé et comparaison de la graphie avec les lettres manuscrites, nous avons attribué l'écriture des étiquettes à Louise Le Rat (III. Fig. 4). Cet étiquetage reprend de plus les dénominations données aux objets dans sa liste³¹ et permet donc d'identifier la plupart des items. Louise Le Rat a effectué elle-même la démarche d'étiqueter et de nommer tous les objets. Cette implication particulière suppose déjà son rapport fort à la collection et à la démarche de collecte. L'état des étiquettes est généralement bon, ce qui nous laisse penser que les étiquettes ont été posées tardivement, probablement peu de temps avant la remise des objets au musée. Un deuxième type d'étiquettes, petites et blanches avec un fil rouge (Cat. 53b) accrochées sur certains objets par Claude Lioult, attribuent les numéros de l'inventaire de 1979, ce qui a rendu possible la correspondance entre le document et les objets.

Si ces étiquetages sont des indications supplémentaires pour la reconstitution du corpus, quelques incertitudes subsistent. En effet, Catherine Parpoil (conservatrice au MBAD entre septembre 2010 et septembre 2012³²) mentionne que « Le musée d'Alençon conserve de cette mission intense, écourtée par le décès subit de A.J Lerat [sic], une classification de plusieurs espèces et sous-espèces de gastéropodes calédoniens »³³. Interrogée à ce sujet, Mme Johanna Mauboussin, directrice du MBAD et conservatrice responsable des collections, nous a en effet confirmé en date 12/03/2020 que le musée conservait un ensemble de coquillage d'Océanie parmi divers *naturalia*, mais malheureusement pas accessible pour étude.

³¹ Veuve Le Rat, née Duplain Louise, 11 août 1937, *Op cit.*

³² Catherine Parpoil, communication personnelle (01/05/2020).

³³ Parpoil C., 2011, *Des merveilles de la nature, un cabinet d'histoire naturelle à Alençon*, Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, Alençon.

1.2 Entre *naturalia* et *artefact* : la collection Le Rat.

La collection Le Rat conservée au MBAD se constitue à la fois de *naturalia*³⁴ et d'*artefacts*³⁵. Nous nous proposons de décrire ci-dessous le corpus arrêté au terme de cette recherche, classé par catégories et sous-catégories selon le guide de documentation Info-Muse© de la Société des musées du Québec³⁶. La collection est distribuée selon les catégories comme suit : « Armement », 28,6% ; « Vêtements et accessoires », 27,3% ; « *naturalia* », 16,9% ; « Outillage et équipement pour le traitement de matières premières », 11,7 % ; « Moyens d'expression », 11,7% et « Architecture et habitat », 2,6%³⁷. Ce classement est illustré par le graphique « Répartition de la collection Le Rat » (I. Fig. 2) en annexes.

1.2.1 La collection de *naturalia*.

16,9% de *naturalia* (soit 13 items) sont recensés suite à la constitution du corpus effectué lors de nos visites des collections en dates 25/11/2019, 11/02/2020 et 20/05/2020. A cela, il faudrait ajouter une potentielle collection de coquillages non comptabilisée dans cet ensemble.

Les premières notes d'inventaire³⁸, mentionnent « deux loupes d'arbres » répertoriées sur le Portail des collections© sous les numéros d'inventaires rétrospectifs 2015.0.464.1 (Cat.1) et 2015.0.464.2 (Cat.3). Le botaniste basé en Polynésie française Jean-François Butaud, interrogé à ce sujet le 28/04/2020, nous indique qu'il s'agit en réalité de champignons lignivores appartenant au groupe des Polypores. Nous formulons l'hypothèse que le troisième champignon (2015.0.496, Cat.2), observé lors de nos visites, très semblable aux deux autres, appartienne à la collection Le Rat bien que nous n'en ayons pas de mentions dans la documentation consultée. Le champignon 2015.0.464.1 est le seul à posséder une étiquette de Louise Le Rat (Cat.1b). Il

³⁴ Nous entendons par *naturalia* les éléments de collections qui sont des spécimens de la nature.

³⁵ Les artefacts sont les éléments de collections « réalisés par la main de l'homme » (Gronet, 2009, p. 32).

³⁶ Le guide de documentation Info-Muse© est disponible en ligne (<https://www.musees.qc.ca/fr/professionnel/guidesel/doccoll/fr/preface/index.htm>). Dernière consultation le 01/05/2020).

³⁷ Les définitions des catégories et sous-catégories du système de classification Info-Muse© sont reportées dans le tableau I. Fig. 3 en annexes.

³⁸ Veuve Le Rat, née Duplain Louise, 11 août 1937, *Op cit.* et Le conservateur du Musée de la Maison d'Ozé, 21 septembre 1937, *Op cit.*

est possible que les deux autres champignons aient perdu leur étiquette, ou bien qu'ils aient été considérés comme un lot regroupé sous une seule et même étiquette. Aujourd'hui, on remarque la présence d'un trou situé au même endroit sur les champignons 2015.0.464.1 et 2015.0.464.2. Sur les photos, datant du dernier récolement en 2015³⁹, utilisées sur le Portail des collections©, on observe un piton métallique présent respectivement sur ces deux spécimens. A cette même date, ces pitons ont été enlevés par les services du musée pour raison de conservation préventive⁴⁰. Ces pitons auraient été posés au cours de l'histoire du musée pour une éventuelle exposition des champignons⁴¹. Le champignon 2015.0.496 comporte un élément d'accrochage différent, réalisé en corde (Cat.2b).

Trois gousses de flamboyant (*Delonix regia* (Bojer ex Hook.) Raf⁴²) (2015.0.423.1 ; 2015.0.423.2 et 2015.0.423.3, Cat.4 et 5) sont conservées au MBAD et mentionnées depuis les premières notes d'inventaires⁴³. Ces trois spécimens ont possiblement été regroupés sous une seule étiquette car seule la gousse n° 2015.0.423.2 est étiquetée par Louise Le Rat (Cat.4b). Le musée conserve en outre quatre gousses de liane *Entada phaseoloides* (L.) Merr⁴⁴, (2015.0.497.1, Cat.7 ; 2015.0.497.2, Cat.8 ; 2015.0.497.3, Cat.9 ; et 2015.0.497.4, Cat.10) et une gousse de liane *Canavalia rosea* (Sw.) DC⁴⁵ (2015.0.495, Cat.6) qui ne sont enregistrées dans aucun inventaire de la collection. Classées aujourd'hui au musée parmi les objets océaniens, ces cinq gousses appartiennent possiblement à la collection Le Rat.

La collection comporte plusieurs lots d'os et d'écailles de tortues. Sont conservés à Alençon trois écailles regroupées sous le numéro 2015.0.498 (Cat.14), un crâne (2015.0.421, Cat.11) étiqueté par Louise Le Rat « tortue de mer N^{elle} Calédonie » (Cat.11c) et un os de bec (2015.0.442, Cat.15). Nous retrouvons le crâne inscrit dans l'inventaire du 21 septembre 1937 parmi les éléments qui auraient été « remis en plus » par la donatrice sous la désignation : « Tête de tortue de mer et trois os de squelette »⁴⁶. L'os de bec est donc possiblement compris dans cette désignation. Dans la lettre de 1937, Louise Le Rat mentionne dans sa liste uniquement

³⁹ Johanna Mauboussin, communication personnelle (30/04/2020).

⁴⁰ *Idem.*

⁴¹ Frédérique Guilbaud, communication personnelle (20/05/2020).

⁴² Jean-François Butaud, communication personnelle (29/04/2020).

⁴³ Veuve Le Rat, née Duplain Louise, 11 août 1937, *Op cit.*

⁴⁴ Jean-François Butaud, communication personnelle (29/04/2020).

⁴⁵ *Idem.*

⁴⁶ Le conservateur du Musée de la Maison d'Ozé, 21 septembre 1937, *Op cit.*

une « écaille de tortue de terre »⁴⁷ que nous pourrions éventuellement associer aux trois écailles mais sans certitude puisqu'elles ne possèdent pas d'étiquettes d'origine. Sont conservées en outre deux carapaces de tortues (2015.0.455, Cat.12 et 2015.0.456, Cat.13) qui ont été rapprochées des collections océaniques par les services du musée mais dont nulle archive nous permet de les rattacher à la collection Le Rat. Le MBAD conserve en effet un certain nombre de *naturalia* issus de l'ancien Cabinet d'Histoire d'Alençon créé à la période révolutionnaire en 1794⁴⁸.

1.2.2 La collection kanak.

1.2.2.1 Armement

7 armes kanak font partie de la collection Le Rat dont trois casse-têtes, trois massues⁴⁹ et un filet à pierres de fronde⁵⁰. Deux massues (2015.0.448.1, Cat.16 et 2015.0.448.3, Cat.17) sont phallomorphes et une est dite « étoilée » par la forme de sa tête (2015.0.448.2, Cat.18). La massue 2015.0.448.1 est piquetée sous l'arête circulaire de la tête et des restes de textiles sont maintenus par trois têtes de clous enfoncés et qui ont provoqué sa fêlure du manche (Cat.16b). La deuxième massue phallomorphe 2015.0.448.3 a une tête plus fine et la poignée de massue est recouverte d'un tissu maintenu par une ligature desserrée (Cat.17b). Un casse-tête dit en « bec d'oiseau »⁵¹ (2015.0.449.2, Cat.19) a une poignée de manche recouverte d'un tissu ligaturé et un coquillage *ovula* accroché par une corde en poils de roussette orne le milieu du manche (Cat.19b). Un deuxième casse-tête bec d'oiseau 2015.0.449.1 (Cat.20) ne présente aujourd'hui aucun élément accroché. Le troisième et dernier casse-tête 2015.0.449.3 est qualifié de casse-tête « pioche »⁵² par la taille et la forme de la masse de frappe (Cat. 21). Parmi ces armes est conservé en outre un filet à pierres de fronde avec ses frondes (2015.0.439, Cat.22).

⁴⁷ Veuve Le Rat, née Duplain Louise, 11 août 1937, *Op cit.*

⁴⁸ Ces collections naturalistes ont été rassemblées en 1857 au Musée d'Alençon situé à l'Hôtel de Ville, puis au musée de la Maison d'Ozé en 1907 avant de déménager dans l'actuel MBAD en 1981 (Pessey-Lux A., 2001, *Il était une fois...le musée d'Alençon des origines à nos jours*, MBAD, imprimerie alençonnaise, Alençon)

⁴⁹ Nous établissons la différenciation entre le casse-tête et la massue selon la définition donnée par Roger Boulay : « [...] pour la massue, la masse de frappe est dans l'alignement du manche, tandis que pour le casse-tête, la masse est déportée en perpendiculaire » (Kasarhérou E. et Boulay R., 2013).

⁵⁰ Le filet à pierres de fronde prend souvent la désignation de giberne dans les musées français (voir musée du Quai Branly Jacques-Chirac et musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon). Il était porté autour de la taille pendant les combats afin de porter les pierres de fronde (<http://collections.quaibrantly.fr> , dernière consultation le 19/04/2020).

⁵¹ La littérature spécifique utilise le terme de « bec d'oiseau », pour désigner ce type de casse-têtes kanak.

⁵² Kasarhérou E. et Boulay R., 2013, *Kanak, l'art est une parole* [Exposition MQB Paris, 15 octobre – 26 janvier 2014], MQB, Actes Sud, Paris.

Il est en fibres végétales nouées. Deux filets contenant les armes de fronde (pierres polies) (Cat.22c) sont reliés par une poche centrale à mailles serrées. Les bordures des filets sont agrémentées d'éléments noués en cordes en poils de roussette (Cat.22b).

1.2.2.2 *Vêtements et accessoires*

Dans la catégorie des vêtements et accessoires, la collection kanak présente onze ornements, trois vêtements et quatre accessoires personnels. Parmi les ornements sont conservés quatre peignes en bambou (2015.0.410.1, Cat.23 ; 2015.0.410.2, Cat.25 ; 2015.0.410.3, Cat.24 ; et 2015.0.410.4, Cat.26) gravés de motifs géométriques sur leur partie supérieure. Les peignes 2015.0.410.1 et 2015.0.410.3 ont des inscriptions gravées : « PHILEM » (Cat.23b) pour le premier et « PANEIOI XXVII NEARIA IEOI XXVII » (Cat.24b) pour le deuxième. Nearia est une tribu de la vallée de Houaïlou (côte est de la Nouvelle-Calédonie). Cette inscription peut hypothétiquement attester l'origine du peigne ou du sculpteur. Ce même peigne présente aussi la gravure d'un voilier et se découpe en forme de flèche faitière sur la partie supérieure. La collection Le Rat présente en outre un ornement de jambe (2015.0.403, Cat.27) constitué de coquillages *ovula* accrochés à une cordelette en poils de roussette. Sur six bracelets listés dans la lettre de Louise Le Rat en 1937⁵³, seulement quatre sont inscrits aujourd'hui à l'inventaire dont deux de Nouvelle-Calédonie en coquillage (2015.0.404.1, Cat.28 et 2015.0.404.2, Cat.29)⁵⁴. Enfin, un collier en poils de roussette (2015.0.409, Cat.30) observé lors de nos séances d'étude dans les réserves ne figure pas dans les premières notes d'inventaires mais appartient possiblement à la collection Le Rat.

En ce qui concerne les vêtements, le musée conserve deux jupes de femme en fibres de bourao⁵⁵ (*Hibiscus tilicaeus* L.) (2015.0.402.1, Cat.31 et 2015.0.402.2, Cat.32). La première est enroulée telles qu'elles sont présentées lorsqu'elles sont utilisées en monnaie pour les échanges coutumiers⁵⁶. La deuxième est déroulée. Elles portent toutes deux les étiquettes d'origine, assurant leur appartenance à la collection. Sur les étiquettes, Louise Le Rat désigne ces objets « tapa », selon l'appellation locale de l'époque⁵⁷. L'étiquette d'origine, non présente sur la jupe

⁵³ Veuve Le Rat, née Duplain Louise, 11 août 1937, *Op cit.*

⁵⁴ Deux autres bracelets provenant du Vanuatu sont décrits plus bas.

⁵⁵ Le bourao (*Hibiscus tilicaeus* L.) est un arbre dont le liber est utilisé pour le tressage. (Kasarhérou E., Wedoye B., and al., 1998, « Guide des plantes du chemin kanak », Agence de développement de la culture kanak, Nouméa).

⁵⁶ Kasarhérou E. et Boulay R., 2013, *Op cit.*

⁵⁷ Emmanuel Kasarhérou, communication personnelle (05/05/2020).

2015.0.401 (Cat.33) ne nous permet pas d'affirmer son attribution au corpus Le Rat. L'inventaire de 1979 est le seul à attribuer cette jupe à la collection Le Rat. Les notes d'inventaire antérieures⁵⁸ mentionnent l'existence de seulement deux jupes. Nous envisageons que cette jupe, étonnamment très courte, est un fragment déchiré de la jupe 2015.0.402.2 « déroulée accidentellement »⁵⁹ et donc fragilisée. L'examen à l'œil nu permet de voir sur les deux objets une extrémité lacunaire. Un examen au microscope des extrémités possiblement jointives permettrait d'étayer cette hypothèse. Une ficelle ainsi qu'un clou rouillé sont accrochés à l'extrémité de la jupe 2015.0.402.2. De même, un fragment de ficelle similaire est observable sur la jupe 2015.0.401. La présence de ces matériaux sont-ils l'indice d'une exposition de cette jupe, alors abîmée à l'occasion ?

Les quatre objets kanak suivants sont classés pour cette étude dans la sous-catégorie « accessoire personnel ». Deux éventails en feuilles de cocotier (2015.0.428.1, Cat.35 et 2015.0.428.2, Cat.34) sont de facture plutôt élémentaire. Un sac (2015.0.443, Cat.36) en feuilles de pandanus (*Pandanus odoratissimus L.*)⁶⁰ est tressé avec des fils de laines rouges, roses et violets. Ce type de production est originaire des îles Loyauté⁶¹ et porté par les hommes⁶². Enfin, un petit sac (2015.0.426, Cat.37) dont l'étiquette d'origine mentionne qu'il est en graines de pin colonnaire (*Araucaria Columnaris*) est de forme inspirée des petites sacoches occidentales féminines. Il s'agit donc probablement d'une production destinée à la vente pour les Européens. Malgré l'indication de Louise Le Rat, Jean-François Butaud nous fait remarquer qu'il s'agit de graines de faux-mimosa (*Leucaena leucocephala Lam. de Wit*)⁶³.

1.2.2.3 Outillage et équipement pour le traitement de matières premières

Nous comptons cinq objets liés au traitement des aliments. Trois paniers en jonc présentent chacun des étiquettes légèrement différentes. Le panier 2015.0.441.1 (Cat.38), est plat en forme de triangle arrondi. Il est étiqueté par Louise Le Rat « Panier à présenter les

⁵⁸ Veuve Le Rat, née Duplain Louise, 11 août 1937, *Op cit.* et Le conservateur du Musée de la Maison d'Ozé, 21 septembre 1937, *Op cit.*

⁵⁹ L'inventaire de 1979 précise en effet que cette jupe a été « déroulée accidentellement » (*Inventaire collections d'Océanie*, 23 novembre 1979, *Op cit.*).

⁶⁰ Le pandanus (*Pandanus odoratissimus L.*) est une plante dont les feuilles de certaines variétés précises sont utilisées pour le tissage (Kasarhérou E., Wedoye B., and *al.*, 1998, *Op cit.*).

⁶¹ Musée d'Alençon, *Inventaire du Patrimoine Kanak Dispersé*, 33 feuilles, décembre 2012.

⁶² Emmanuel Kasarhérou, communication personnelle (04/05/2020).

⁶³ Jean-François Butaud, communication personnelle (01/05/2020).

ignames ou les bananes N^{elle} Calédonie ». Une deuxième étiquette en papier est cousue sur le bord extérieur de ce panier. L'encre est effacée malheureusement, laissant place à des auréoles dues à l'humidité (Cat.38b). Le panier 2015.0.441.2 (Cat.39), identique au précédent, présente une étiquette d'origine « Panier à présenter les ignames N^{elle} Calédonie », et la même étiquette cousue au contenu effacé. Le troisième panier 2015.0.441.3 (Cat.40) est légèrement différent : il est creux et ovale et possède une anse en corde de poils de roussette attestant d'un propriétaire d'origine de haut-rang. L'étiquette manuscrite de Louise Le Rat mentionne « Panier à provisions anse en poil [sic] de roussette N^{elle} Calédonie ». Parmi les objets pour le traitement des aliments, sont conservés en outre une gourde clissée (2015.0.405, Cat.41) en calebasse, au clissage en cordons de fibres végétales ainsi qu'un clissage seul (2015.0.406, Cat.42), la calebasse ayant probablement été brisée. Louise Le Rat ne mentionne pas de seconde gourde ou de clissage seul dans sa liste en 1937⁶⁴. Une étiquette blanche avec un fil rouge est accrochée par le conservateur Claude Lioult sur l'objet, le dénommant ainsi : « Sac en corde avec gaine »⁶⁵. Et nous retrouvons en effet au numéro 23 de l'inventaire de 1979 un « sac en corde ». Ce clissage, donc déjà sans calebasse en 1979, a été pris pour un sac par le conservateur. L'inventaire de 1937⁶⁶ laisse voir une désignation « sac en corde avec des graines » peu satisfaisante certes par l'absence de graines sur le clissage, mais qui nous semble correspondre à aucun autre objet de la collection⁶⁷.

Un outil est recensé pour le travail du bois : une lame en pierre polie (2015.0.416) sur laquelle nous avons pu relever la trace d'une petite étiquette disparue (Cat.43b).

1.2.2.4 Moyens d'expression

Dans la catégorie « Moyens d'expression » sont compris les objets de cérémonie (figure de masque), les attributs (corde en poils de roussette) et les objets d'art décoratifs et touristiques (maquettes de pirogues et hache-ostensoirs destinées à la vente).

⁶⁴ Veuve Le Rat, née Duplain Louise, 11 août 1937, *Op cit.*

⁶⁵ *Inventaire collections d'Océanie*, 23 novembre 1979, *Op cit.*

⁶⁶ Le conservateur du Musée de la Maison d'Ozé, 21 septembre 1937, *Op cit.*

⁶⁷ Se référer au tableau I. Fig.1 « Inventaire de la collection Le Rat au MBAD » en annexes pour les correspondances d'objets entre les différents inventaires.

La figure de masque sculptée en bois (2015.0.433, Cat.45) est un élément de masque de deuilleur (voir Cat. 45, masque de deuilleur, Musée de Nouvelle-Calédonie). A l'observation, elle ne présente pas de trace d'usure et d'utilisation. Une notice de Jean Guiart précise d'ailleurs : « réalisé avec un outil métallique, probablement jamais monté sur le couvre nuque rigide et la coiffure. Pas de trace de pigment, ni de trace d'usure dans les trous »⁶⁸. Emmanuel Kasarhérou nous fait cependant remarquer que les placements des trous sont fonctionnels et conçus pour monter la figure sur un masque⁶⁹.

Nous avons aussi classé parmi les « Attributs » une cordelette en poils de roussette (2015.0.408, Cat.44) enroulée en pelote et qui a conservé un rouge éclatant. Elle possède une étiquette d'origine « Corde en poil de roussettes [sic] chauve-souris N^{elle} Calédonie ». Une telle pelote en poils de roussette était destinée à être utilisée pour fabriquer des ornements corporels et agrémenter des casse-têtes, paniers et tout autre objet par lequel son propriétaire souhaitait montrer son prestige⁷⁰. Pour cette raison, nous avons choisi de classer cette pelote parmi les « Attributs » puisque la présence de poils de roussette teintés en rouge sur un objet a pour fonction de signaler l'appartenance de l'individu à un lignage de haut rang. Tous les objets de la collection qui présentent des poils de roussette, sont ainsi porteur ainsi cette marque de prestige. Ces derniers ont cependant été classés selon leurs fonctions (arme, ornement, etc.).

Nous avons constaté un assez bon état de conservation de la hache-ostensoir (2015.0.452, Cat.49). Le manche est recouvert d'un tissu bleu à points blancs, le « premier type d'étoffe importé, fabriqué spécialement à Lyon pour la Nouvelle-Calédonie au début du 19^{ème} siècle »⁷¹ ainsi que d'une corde en poils de roussette à son extrémité. Traditionnellement, la hache-ostensoir est un objet rituel de prestige : elle était brandie par l'orateur lors des discours importants de la chefferie⁷². Ici, le choix de la pierre et le traitement assez grossier du disque démontre selon Emmanuel Kasarhérou que cette hache a été produite pour la vente aux Européens⁷³. Nous avons donc décidé de classer cet objet parmi les « arts décoratifs et touristiques ». Nous pouvons identifier un second disque de hache-ostensoir (2015.0.415,

⁶⁸ Guiart J, 1976, *Op cit.* Notice 106.

⁶⁹ Emmanuel Kasarhérou, communication personnelle (05/05/2020).

⁷⁰ Emmanuel Kasarhérou, communication personnelle (04/05/2020).

⁷¹ Guiart J, 1976, *Op cit.*

⁷² Boulay, R., Kasarhérou E., Marchal H., 1990, *Op cit.*

⁷³ Emmanuel Kasarhérou, communication personnelle (05/05/2020).

Cat.50) pour lequel le manche est manquant, en observant les deux trous qui permettent l'emmanchement. Le disque a été classé tel que la hache-ostensoir précédente. Il porte une étiquette d'origine « hache en silex très ancienne ». La hache-ostensoir est le seul type d'objet mentionné par les collectionneurs dans les écrits que nous avons consulté. Auguste Le Rat décrit dans une lettre à l'abbé Letacq et publiée dans le *Journal d'Alençon et du Département de l'Orne*, les minerais sur le terrain en Nouvelle-Calédonie :

« On trouve aussi de l'amianté, de la plombagine, de l'écume de mer, de la pierre lithographique, du jade, du kaolin, des marbres jaunes, noirs rouges, des serpentines qui polies sont du plus bel effet (les Canaques s'en font des haches magnifiques), enfin de la houille encore inexploitée. »⁷⁴

Selon les étiquettes de Louise Le Rat, les deux maquettes de pirogues proviennent de l'île des Pins. La première est une pirogue double (2015.0.418.1) munie d'un mât, d'un espar en bois et d'une voile triangulaire tressée en feuilles de pandanus. La seconde pirogue, plus simple (2015.0.418.2), est à une seule coque et sans grément. Les kanak ne produisaient pas de maquettes pour leur propre utilisation, pas même en guise de jouet⁷⁵. Ces deux maquettes sont donc très probablement des objets produits pour la vente, que le couple a ramené de son séjour sur l'île des Pins entre décembre 1900 et janvier 1901⁷⁶.

1.2.2.5 Architecture et habitat

La collection Le Rat présente deux éléments de bâtiments. Il s'agit d'appliques de case (2015.0.459.1, Cat.47 et 2015.0.459.2, Cat.48) qui sont aussi les deux éléments les plus volumineux de la collection (mesurant respectivement 125 x 31 x 11 cm et 123 x 31 x 11cm). Les étiquettes d'origine les dénomment « Tabou ». L'utilisation de ces appliques est attestée par les marques d'usures dans les parties inférieures qui montrent qu'elles ont été plantées selon l'architecture locale, de part et d'autre de l'entrée d'une case. De plus, les nez des visages semblent avoir été brisés (assez clairement sur l'applique 2015.0.459.1), témoignant peut-être

⁷⁴ « Un naturaliste ornais en Nouvelle-Calédonie », dans *Journal d'Alençon et du département de l'Orne*, n°7, 17 janvier 1901.

⁷⁵ *Ibid.*

⁷⁶ Bien qu'il ne soit pas mentionné des maquettes dans ce document, une lettre de Louise à Jeanne permet d'attester un séjour sur l'île des Pins aux dates citées. Le Rat Louise, 19 novembre 1900, *Lettre à Jeanne*. Nouméa et Le Rat Louise, 13 mars 1901, *Lettre à Jeanne*. Nouméa, Archives du MBAD.

de mutilations volontaires, pratiquées lors des rituels de deuils kanak⁷⁷. La partie supérieure des appliques est munie d'une ouverture rectangulaire qui permettait de fixer la sculpture aux poteaux de la case⁷⁸. Sous ces ouvertures, au dos de chaque applique, un petit trou indique l'ancienne présence d'un élément d'accrochage fixé par le personnel du musée. Le style similaire sur les deux sculptures de motifs géométriques et de visage indique une même origine régionale⁷⁹. Jean Guiart les localise de la région de Poindimié⁸⁰.

1.2.3 Les objets calédoniens : une colonie « bien cosmopolite »⁸¹.

Deux objets de la collection, certainement collectés en Nouvelle-Calédonie ne sont pas des objets kanak. Il s'agit d'un manche de fouet (2015.0.436, Cat.53) en rondelles de corne de bovidés étiqueté par Louise Le Rat « *Stokwip* [sic] *manche de fouet corne de bœuf N^{elle} Calédonie* » et d'un chapeau tonkinois⁸². Concernant le manche de fouet, il est intéressant de constater que Louise Le Rat a écrit la dénomination de l'objet en anglais : à partir de « *Stokwip* » [sic], nous pouvons deviner *stockwhip* qui désigne, dans le vocabulaire de l'élevage néo-calédonien issu de l'australien, le fouet utilisé pour la conduite du bétail par les *stockmen*⁸³. Le commerçant australien James Paddon est le premier à importer du bovin d'Australie en Nouvelle-Calédonie au milieu du XIX^{ème} siècle⁸⁴. Alors que la demande en viande dans la nouvelle colonie est grande, James Paddon s'installe à Païta sur la côte ouest en 1858 et est rapidement suivi par d'autres éleveurs australiens. En 1872, 88 familles sont installées dans les stations en brousse et en 1877, on compte 77 000 têtes de bétail⁸⁵. Selon le modèle australien, l'activité d'élevage colonise de grands espaces sur la côte ouest et les *stockmen* forgent en Nouvelle-Calédonie leur image de cow-boy (II. Fig.1). On trouve dans l'émission *Les Chemins*

⁷⁷ Kasarhérou E. et Boulay R., 2013, *Op cit.* p. 272.

⁷⁸ Boulay, R., Kasarhérou E., Marchal H., *De jade et de nacre, patrimoine artistique kanak* [Exposition Musée territorial de Nouvelle-Calédonie mars-mai 1990, MNAAO Paris octobre-janvier 1990 – 1991], Réunion des musées nationaux, Paris, 1990. p. 119.

⁷⁹ *Ibid.* p. 119.

⁸⁰ Guiart J, 1976, *Op cit.* p. 30.

⁸¹ Auguste Le Rat dans « Un naturaliste ornais en Nouvelle-Calédonie », dans *Journal d'Alençon et du département de l'Orne*, n° 12, 26 janvier 1901.

⁸² Cet objet n'a pas été identifié à ce jour au MBAD. Il est conservé toutefois quatre chapeaux vietnamiens associés à ce jour à la collection Adhémar Leclère.

⁸³ Letenneur A., 2019, *Fers rouges et barbelés*, Emission *Les Chemins de l'Histoire*, Nouvelle-Calédonie la 1^{ère}, Nouméa.

⁸⁴ Mohamed-Gaillard S., 2015, *Histoire de l'Océanie. De la fin du XVIII^e siècle à nos jours*. Armand Colin, Paris.

⁸⁵ Letenneur A., 2019, *Op.cit.*

de l'Histoire produite par la chaîne de télévision Nouvelle-Calédonie la 1^{ère}, une évocation de l'objet qui nous intéresse :

« Tout fonctionne sur le modèle de l'outback australien. Les stockmen, ces garçons vachers, vont forger leur légende à coups de fouets appelés stockwhip, dans les grands pâturages, les runs et en ralliant les troupeaux au stockyard »⁸⁶.

Le chapeau tonkinois nous offre un témoignage de la population en Nouvelle-Calédonie au début du XX^{ème} siècle. En 1894, le gouverneur Feillet entame pour la colonie un plan ambitieux de réformes parmi lesquelles il prévoit « l'introduction de travailleurs importés pour combler les déficits de main-d'œuvre »⁸⁷. Cette immigration contrôlée représente 6% de la population de la colonie en 1901⁸⁸. Elle comprend des Javanais, Tonkinois, Néo-Hébridais et Indiens⁸⁹ essentiellement employés pour travailler dans les mines⁹⁰. En 1936, les recensements indiquent que 2356 Tonkinois sont installés en Nouvelle-Calédonie⁹¹. Il est donc possible qu'un tel chapeau ait été collecté sur place à l'époque du voyage d'Auguste et Louise Le Rat. Une photo présentée en annexe (III. Fig.2), montre des mineurs au travail pourvus de chapeaux semblables.

Le rapport de Jacques Faublée en 1953⁹² inventorie parmi la collection océanienne une « scène de pilou », issue de la production artistique du bagne de Nouvelle-Calédonie. Un tel objet est ensuite désigné dans l'inventaire de Jean Guiart en 1976 ainsi : « une représentation de danse canaque, par un forçat, très colorée ». Non identifié et non inventorié à ce jour au MBAD, nous avons toutefois repéré un tel item au musée lors de notre visite en réserve en date du 20/05/2020. Il s'agit de figurines en terre crue peinte reproduisant une scène de danse cérémonielle. Cet ensemble est constitué de huit hommes vêtus du *manou*⁹³, dansants sur une jambe, munis de casse-têtes ou de massues et de coiffes en tissu, ainsi que trois femmes assises

⁸⁶ *Ibid.*

⁸⁷ Merle I., 2001, *Expériences coloniales, La Nouvelle-Calédonie (1853-1920)*, Belin, Paris.

⁸⁸ *Ibid.*

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ A l'époque, même si l'industrie minière se développe en « dents de scie » traversant plusieurs périodes de crises, la Nouvelle-Calédonie occupe cependant la première place mondiale pour la production de nickel et de cobalt et la deuxième pour le chrome (Brou B., 1973, *Histoire de la Nouvelle-Calédonie, Les Temps modernes : 1774-1925*, Publications de la société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie, Nouméa.).

⁹¹ Terrier C., 2010, *L'Histoire de la Nouvelle-Calédonie*, Maison de la Nouvelle-Calédonie, Paris.

⁹² Jacques Faublée, assistant au service national de Muséologie, *Op cit.*

⁹³ Le manou désigne le tissu en Nouvelle-Calédonie.

tenant des instruments pour faire de la musique. Ces personnages se placent autour d'un petit poteau central probablement en bois peint⁹⁴. Le Musée de Nouvelle-Calédonie a d'ailleurs fait l'acquisition récente d'une pièce très similaire à celle que nous avons observé au MBAD (Cat. 54). Il est vraisemblable que cet objet appartienne à la collection Le Rat car les dates du deuxième voyage d'Emile Deplanche (1861-1867) semblent précoces pour la collecte d'un tel objet. En effet, si les productions artistiques du bagne ont commencé dès l'arrivée des condamnés en Nouvelle-Calédonie en 1863, les spécialistes n'ont pas connaissance à ce jour de pièces antérieures à 1874⁹⁵. Si tel était le cas, cette scène de pilou témoignerait tout autant de l'intérêt du couple Le Rat à représenter une vision éclectique de la colonie dans la collection. Cette attribution reste toutefois hypothétique car l'objet n'est pas mentionné dans les premières notes d'inventaires.

Le manche de fouet, le chapeau tonkinois ainsi que la scène de pilou, donnent l'image d'une colonie française cosmopolite dès le début du 20^{ème} siècle. Ces objets particuliers témoignent des activités d'élevage pratiquées surtout sur la côte ouest, de l'économie minière qui exploite la main d'œuvre étrangère, et de la réalité du bagne avec ses plus de 21 000 condamnés envoyés depuis la métropole entre 1863 et 1897⁹⁶. Dans cette même lettre adressée à l'abbé Letacq, Auguste Le Rat écrit :

« Quant à Nouméa, c'est une ville bien cosmopolite ; on y rencontre des gens de toutes couleurs et de toutes races, Arabes, Chinois ou Tonkinois, Javanais, Néo-Hébridais, Loyaltiens, Salomonistes y sont aussi nombreux que les Canaques. Les Anglais, les Allemands, les Australiens, les Espagnols, les Italiens, voir même les Russes, les Danois, les Dalmates y coudoient les Français libres, les libérés ou les relégués. »⁹⁷

⁹⁴Un examen assez détaillé de cet objet n'a pu être réalisé pour déterminer précisément les matériaux de la scène de pilou. En revanche, cette typologie d'objet présente généralement des figurines en terres crues peintes et d'un poteau en bois peint (Lagarde L., 2017, « Que ramenait-on de Nouvelle-Calédonie ? Histoire des souvenirs, curios et collections, du contact européen à nos jours », dans Gay J.-C, Defrance V. (dir.), *Un coin de paradis : vacances et tourisme en Nouvelle-Calédonie*. Nouméa, Ville de Nouméa. p. 120.).

⁹⁵ *Ibid.* p. 120.

⁹⁶ *Ibid.* p.119.

⁹⁷ *Journal d'Alençon et du département de l'Orne*, 26 janvier 1901, *Op cit.*

1.2.4 Les objets extra-calédoniens : La question du trajet des collectionneurs.

Quelques objets de la collection ne proviennent pas de Nouvelle-Calédonie mais de Somalie, Djibouti, Madagascar, Tahiti, la Réunion, l'île Maurice, d'Australie et des Nouvelles-Hébrides. Ces provenances correspondent souvent aux lieux d'escales des bateaux de marchandises et de passagers de la Compagnie des Messageries Maritimes. Nous pensons donc que ces objets ont pu être collectés lors du trajet d'Auguste et Louise Le Rat en bateau. La liaison entre la métropole et la colonie est effectuée par les cargos mixtes de la Compagnie des Messageries Maritimes depuis 1887 et l'ouverture de la ligne de l'Océanie. Les bateaux passent par le Canal de Suez faisant escale dans la région, à Port Saïd, Suez et Aden, puis à Ceylan avant de rejoindre l'Australie. La ligne supplémentaire Australie-Nouméa est assurée par un navire stationnaire qui prend le relais de la longue traversée depuis Marseille. Elle se prolonge dès 1901 jusqu'aux Nouvelles-Hébrides (IV. Carte 1).

Concernant les objets en provenance de la région du Canal de Suez, les premiers inventaires⁹⁸ indiquent la présence de trois grandes et huit petites flèches de Somalie. A ce jour, ces flèches ne sont plus identifiées par le musée. Dans la collection Emile Deplanche, il est fait état de flèches similaires. L'absence d'inventaires chronologiquement précis pour chaque collection rend compliqué l'attribution précise de chaque item. Deux poignards (2015.0.463.1, Cat.55 et 2015.0.463.2, Cat.56), un à lame droite, l'autre à lame courbe proviennent vraisemblablement d'Afrique de l'est (Djibouti ou Somalie)⁹⁹. Ils se caractérisent tous les deux par un manche en bois et une lame de métal ainsi que par la présence d'un fourreau en cuir à l'extrémité de cuivre. Nous détaillons ensuite une paire de sandales de cuir (2015.0.435, Cat.57) localisée de Djibouti par l'étiquette d'origine de Louise Le Rat.

Des deux boomerangs d'Australie remis au musée par Louise Le Rat en 1937¹⁰⁰, un seul (2015.0.438, Cat.59) est enregistré à ce jour. Le rapport de Jacques Faublée sur les collections

⁹⁸ Veuve Le Rat, née Duplain Louise, 11 août 1937, *Lettre à Monsieur le Maire d'Alençon*, Le Perreux et Le conservateur du Musée de la Maison d'Ozé, 21 septembre 1937, *Inventaire de la collection Le Rat remise au Musée d'Ozé le 18 septembre 1937*, Alençon.

⁹⁹ Hypothèse formulée par observation des poignards de Somalie et Djibouti sur la base de données en ligne du Musée du Quai Branly-Jacques Chirac (<http://collections.quaibrantly.fr>, dernière consultation le 19/04/2020).

¹⁰⁰ Veuve Le Rat, née Duplain Louise, 11 août 1937, *Op cit.* et Le conservateur du Musée de la Maison d'Ozé, 21 septembre 1937, *Op cit.*

ethnographiques d'Alençon en 1953¹⁰¹ fait état de ces deux boomerangs mais déjà, l'inventaire de 1979 n'en inscrit plus qu'un.

Un objet provient de l'Océan Indien : un instrument de musique (2015.0.434, Cat.58) portant une étiquette « Vahiha musique Malgache Madagascar ». Nous détaillons plus bas plusieurs échantillons naturalistes provenant de la même région, envoyés par Louise Le Rat au MNHN entre 1911 et 1913. Cet instrument accompagne donc l'hypothèse, développée plus bas, que Louise Le Rat a effectué des escales dans l'Océan Indien avant ou après s'être rendue aux Nouvelles-Hébrides après la mort de son mari en 1910. Des Nouvelles-Hébrides sont d'ailleurs conservés : une massue (2015.0.448.4, Cat.62), un plat à nalot¹⁰² (2015.0.420, Cat.65) dont la trace de l'étiquette d'origine est visible (Cat. 65c), un bambou gravé (2015.0.460, Cat.63), un élément d'ornement de hanche masculin (2015.0.414, Cat.64), deux bracelets en écaille de tortue (2015.0.404.3, Cat.66 et 2015.0.404.4, Cat.67), une natte (2015.0.425, Cat.68) et un panier (2015.0.451, Cat.69) tressés en feuilles de pandanus. Kirk Huffman nous fait remarquer que la natte, appartient à un style originaire de l'île d'Ambae, mais pourrait aussi provenir de Maewo, Malo ou de nord Pentecôte¹⁰³. Le bambou gravé porte sur l'ensemble de sa surface des motifs géométriques. Il est fermé des deux côtés et possède un orifice quadrangulaire sur une extrémité (Cat.63b). Louise Le Rat a inscrit sur l'étiquette « Musique Bambou N^{elles} Hébrides » et Jean Guiart précise qu'il s'agit d'un résonateur provenant des Santa Cruz (Sud des îles Salomon)¹⁰⁴. L'identification de cet objet nous pose problème. En effet, s'il s'agit bien d'un résonateur, la présence de l'orifice est étonnante. De plus, les marques d'usures observées sur l'objet aux extrémités ne sont pas assez prononcées pour assurer une utilisation du bambou frappé au sol en tant que résonateur. Felix Speiser indique que les résonateurs sont ouverts d'un côté et que les cloisons internes du bambou sont évidées à l'exception de la dernière¹⁰⁵. Cela

¹⁰¹ Jacques Faublée, assistant au service national de Muséologie, *Op cit.*

¹⁰² Le nalot est un plat à base de taro. Cuits à l'étouffé, dans un four à pierres, les taros sont épluchés et écrasés à l'aide d'un pilon en bois sur un plat spécifique à nalot (voir 2015.0.420) afin d'obtenir une pâte compacte et élastique. Cette pâte est ensuite étalée sur le plat, et recouverte d'huile ou de lait de coco et d'agréments divers (viande, poisson, chou local) avant d'être découpée et présentée dans ce même plat.

¹⁰³ Kirk Huffman, communication personnelle (10/06/2020).

¹⁰⁴ Guiart J, 1976, *Op cit.* p. 33. En ce qui concerne la provenance « Santa Cruz », il faut savoir qu'à l'époque, ces îles étaient parfois incluses dans les Nouvelles-Hébrides, les frontières n'étant pas clairement définies. Les missionnaires anglicans contrôlaient d'ailleurs les Santa Cruz et le nord des Nouvelles-Hébrides (îles Banks et Torres) presque comme un pays à part. La provenance indiquée par Louise Duplain ne contredit pas donc forcément celle de Jean Guiart (Kirk Huffman, communication personnelle, 18/05/2020).

¹⁰⁵ Speiser F., 1996 [1923], *Ethnology of Vanuatu : An Early Twentieth-Century Study*, University of Hawaii Press, Honolulu. p. 377.

diffère du bambou au MBAD entièrement fermé. Nous avons pensé qu'il pourrait s'agir d'une flûte. Seulement, cette seconde hypothèse n'est pas entièrement satisfaisante car le bambou serait probablement percé de plusieurs orifices pour les doigts. Les dimensions (l.124 et dia. 6 cm) approchent plus l'objet du résonateur que de la flûte, à moins qu'il s'agisse d'une flûte double tel que décrite par Felix Speiser¹⁰⁶. Nous notons la présence de feuilles séchées à l'intérieur qui indiquent finalement peut-être une utilisation du bambou en tant que contenant¹⁰⁷. Concernant le panier en feuilles de pandanus, il est localisé par Louise Le Rat des îles Marquises mais nous reconnaissons là un tressage du Vanuatu, notamment au niveau de l'attache des anses (voir comparaison Cat. 69b et 70b).

Enfin, Louise Le Rat nomme l'item 2015.0.422 (Cat.60) « Pierre à piler le coco Tahiti ». Toutefois, la comparaison de cet objet avec une lame d'herminette de Tahiti conservée au musée du Quai Branly-Jacques Chirac nous permet l'identifier ainsi (voir comparaison Cat. 60 et Cat. 61).

¹⁰⁶ *Ibid.* p. 319.

¹⁰⁷ Le pasteur Maurice Leenhardt rapporte que les bambous gravés kanak pouvaient servir de contenant pour des herbes prophylactiques (Leenhardt M., 1937, *Gens de la Grande Terre. Nouvelle-Calédonie*, Paris, Gallimard. p.110)

2. Une collecte de botanistes.

2.1 Une reconnaissance du couple Le Rat en tant que naturalistes.

Aucune source écrite ne mentionne la collecte des artefacts par le couple Le Rat. La totalité des sources consultées dans le cadre de cette recherche évoque essentiellement les collectes botaniques, reconnues et appréciées par la communauté scientifique des contemporains en métropole. Même avant son départ, Auguste Le Rat est un naturaliste passionné. Il apprend la botanique très jeune auprès de son père qui est jardinier au château de Lonray puis à l'Asile départemental de l'Orne¹⁰⁸.

« [L'] instruction [d'Auguste] commença dans le jardin et le parc du château, qui furent durant plusieurs années confiés aux soins intelligents de son père, et où il fit ses premiers pas. Tout jeune encore il portait son attention sur les belles fleurs, qui ornent les serres et les jardins, et sur les arbres séculaires, qui font du parc un des plus intéressants du pays. »¹⁰⁹

Devenu instituteur à partir de juillet 1891, c'est tout naturellement qu'il consacre ses congés à étudier la flore locale et à composer son herbier¹¹⁰. Le 22 décembre 1894, il se marie avec Louise Duplain¹¹¹. Ils fondent alors « un véritable ménage botanique »¹¹². Ses compétences sont très tôt reconnues par l'abbé Letacq¹¹³, avec lequel il partage quelques excursions¹¹⁴. Juste avant le départ d'Auguste Le Rat pour la Nouvelle-Calédonie, l'abbé Letacq parle déjà de lui comme d'un confrère naturaliste apprécié :

¹⁰⁸ Letacq, 1912. *Op cit.*

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ *Ibid.*

¹¹¹ 3NUMECEC1/3E2_001_415 : Etat civil, Alençon, année 1894, mariage. *Mariage d'Auguste Joseph Le Rat et Louise Duplain*, Archives régionales de l'Orne.

¹¹² Letacq, 1912. *Op cit.*

¹¹³ L'abbé Arthur-Louis Letacq est né le 20 octobre 1855 à Heugon (Orne). Cet homme d'Eglise s'est passionné toute sa vie pour l'histoire naturelle de son département natal en écrivant de multiples articles dans les revues des sociétés savantes locales où il était très actif. L'abbé Letacq fut membre notamment de la *Société linnéenne de Normandie* à partir de 1877, la *Société historique et archéologique de l'Orne* à partir de 1888. Il correspond en outre avec la *Société d'Agriculture Sciences et Arts de la Sarthe*, la *Société des amis des sciences naturelles de Rouen* et la *Société d'horticulture de l'Orne* dont il est nommé membre honoraire à partir de 1932. (Boisgallais A-S., Colloque Abbé Letacq de l'AFFO 2015, Alençon).

¹¹⁴ Letacq, 1912. *Op cit.*

« [...] c'était un des plus agréables compagnons d'excursions que j'aie rencontrés. Je me réjouissais déjà de posséder cette nouvelle recrue pour l'étude de nos richesses végétales, quand, au mois de septembre 1899, il vint m'annoncer son projet de départ pour Nouméa »¹¹⁵.

2.1.1 Echanges depuis la Nouvelle-Calédonie avec la communauté savante.

2.1.1.1 *Correspondance et publication normande.*

L'abbé Letacq, réputé pour ses capacités à travailler en réseau avec les membres de la communauté savante¹¹⁶ française et internationale, ne manqua pas de rester en contact avec Auguste Le Rat pendant le séjour outre-mer de ce dernier, comme le prouve la lettre publiée dans le *Journal d'Alençon et du département de l'Orne* en 1901. En effet, l'abbé, en plus de participer grandement aux publications des revues scientifiques (785 articles publiés dans 50 revues scientifiques différentes¹¹⁷) était attaché à rendre accessible les différentes formes de savoir. Il contribuait par exemple à des écrits dans les almanachs ou dans la presse locale¹¹⁸. Nous imaginons que c'est dans cette démarche qu'il décide de publier dans le *Journal d'Alençon et du département de l'Orne*, la lettre qu'il reçoit d'Auguste Le Rat en 1900. Il jugeait en effet sévèrement que la presse locale « gagnerait beaucoup en intérêt et en utilité, si au lieu de polémiques stériles, de feuilletons et de chroniques, qui ne semblent pas toujours écrits pour des lecteurs honnêtes, elle imprimait de temps en temps quelques notes d'histoire naturelle appliquée »¹¹⁹.

2.1.1.2 *Coopération avec le Jardin colonial de Nogent-sur-Marne et le Museum national d'Histoire naturelle.*

Le premier envoi du couple Le Rat au Jardin colonial de Nogent-sur-Marne date du 10 avril 1901¹²⁰. Il poursuit ensuite ses envois réguliers d'échantillons botaniques pendant toute la

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ Boisgallais A-S., Clouet G., Chivard D., Lesur S., Radigue F., 2015, Colloque Abbé Letacq de l'AFFO, Alençon.

¹¹⁷ Chiffre comptabilisé en 2000, par Anne-Marie Pou (Peter Stallegger, Colloque Abbé Letacq de l'AFFO 2015, *Op cit.*).

¹¹⁸ Boisgallais A-S., Colloque Abbé Letacq de l'AFFO 2015, *Op cit.*

¹¹⁹ L'abbé Letacq, cité par Anne-Sophie Boisgallais (Boisgallais A-S., Colloque Abbé Letacq de l'AFFO 2015, *Op cit.*).

¹²⁰ Guillaumin, 1911. *Op cit.*

durée du voyage. À l'époque, le Jardin colonial, placé sous la tutelle du ministère des Colonies, est une toute nouvelle institution. Le décret à l'origine de sa création date en effet du 28 janvier 1899 et les chantiers de constructions démarrent cette même année¹²¹. Le Jardin colonial devient alors un centre pour l'agriculture coloniale, « cette science toute nouvelle, [...] indispensable à ceux qui se destinent à faire des essais de culture dans les colonies »¹²². Le jardin se donne la mission de centraliser et diffuser les informations liées à l'agriculture coloniale pour former les futurs colons à cultiver dans les colonies. Plusieurs services spécifiques et complémentaires coexistent en son sein : les plantes envoyées des colonies sont étudiées afin d'en déterminer leur potentiel commercial ou industriel ; le service des cultures envisage la diffusion d'espèces à travers les colonies et expédie des semences afin de développer les projets agricoles sur place ; et en 1902 y est créée l'Ecole Nationale d'agriculture coloniale pour former les ingénieurs spécialisés.

En ce qui concerne la collaboration du couple Le Rat avec le Jardin colonial, le dossier de la mission Le Rat du ministère des Colonies, aujourd'hui conservé aux Archives nationales d'outre-mer¹²³, contient plusieurs documents qui attestent qu'elle est tout à fait assidue. Un document dactylographié (non daté) liste notamment 19 envois précisément datés, effectués entre le 28 mars 1906 et le 26 novembre 1908 par Auguste Le Rat au Jardin colonial¹²⁴. Cette liste détaille la nature des spécimens reçus par le Jardin : des mousses, des herbiers, des collection entomologiques et pathologiques, des champignons, des fougères, des fruits, des graines et des minerais (III. Fig.14). Nous pouvons lire dans un rapport au ministre daté du 30 décembre 1902 :

« M^r Le Rat, instituteur à Nouméa, adresse depuis déjà longtemps avec régularité au Jardin Colonial des collections de plantes qui ont permis à cet établissement de constituer un herbier assez complet de toutes les espèces végétales de la Nouvelle-Calédonie »¹²⁵

¹²¹ Levêque I, Pinon D, Griffon M., 2005, *Le Jardin d'Agronomie tropicale*, Actes Sud, Paris.

¹²² Loir A., 1904 « Le Jardin colonial de Nogent-sur-Marne », dans *A travers le monde*, Librairie Hachette et Cie, Paris. pp 41-43.

¹²³ MIS 73 : Missions d'études agricoles en Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides de A. Le Rat, instituteur à Nouméa (1902-1909), ANOM.

¹²⁴ Non daté, *Envois de M. LE RAT au JARDIN COLONIAL*, MIS 73 : Missions d'études agricoles en Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides de A. Le Rat, instituteur à Nouméa (1902-1909), ANOM.

¹²⁵ 30 décembre 1902, *Décision accordant 300 frs à M. Le Rat*, MIS 73 : Missions d'études agricoles en Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides de A. Le Rat, instituteur à Nouméa (1902-1909), ANOM.

et dans un autre du 28 mai 1906 :

« M. L'inspecteur Général d'Agriculture Coloniale fait connaitre que depuis cette époque M. Le Rat n'a pas cessé de faire parvenir des documents de toute nature et présentant un réel intérêt. A citer, en particulier, un herbier très complet des plantes phanérogames et cryptogames des environs de Nouméa, des graines d'essences économiques, de nombreuses graines demandées par le Jardin Colonial, des photographies de la région, etc.... »¹²⁶.

Afin d'appuyer le passage d'Auguste Le Rat sur le navire « Vaucluse » vers les Nouvelles-Hébrides, le ministère des Colonies envoie un courrier au ministère de la Marine le 1^{er} février 1907 faisant état une fois de plus, de la collaboration avec le Jardin Colonial :

« Depuis plusieurs années, M. Le Rat, instituteur à Nouméa poursuit dans la colonie des recherches agronomiques et envoie au Jardin Colonial des documents de toute nature sur la flore de la N^{lle} Calédonie, présentant un réel intérêt¹²⁷. ».

Ces envois sont de même évoqués par les naturalistes de l'époque dans divers articles de revues scientifiques :

« Un envoi récent d'Araliacées, adressé au Jardin Colonial par M. Le Rat, instituteur à Nouméa, nous permettra de compléter le travail sur les Myodocarpus [...]. »¹²⁸

« M. Le Rat, instituteur à Nouméa, qui, déjà, a adressé de nombreux et intéressants échantillons de toute nature à l'Inspection générale de l'Agriculture coloniale, a fait parvenir au Jardin colonial deux boîtes de champignons de la Nouvelle-Calédonie. »¹²⁹

¹²⁶ 28 mai 1906, *Décision accordant 300 frs à M. Le Rat*, MIS 73 : Missions d'études agricoles en Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides de A. Le Rat, instituteur à Nouméa (1902-1909), ANOM.

¹²⁷ 1 février 1907, *Au ministre de la marine au sujet du passage de M. Le Rat sur le « Vaucluse »*, MIS 73 : Missions d'études agricoles en Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides de A. Le Rat, instituteur à Nouméa (1902-1909), ANOM.

¹²⁸ Dubard M., Viguiet R., 1908, « Nouvelles notes sur les Araliacées Néo-Calédoniennes » dans *L'Agriculture pratique des Pays chauds, Bulletin mensuel du Jardin Colonial et des Jardins d'essai des Colonies*, N° 69, Augustin Challamel Editeur, Paris. p. 519-521.

¹²⁹ Patouillard N., 1905, « Champignons de la Nouvelle-Calédonie recueillis par M. Le Rat », dans *L'Agriculture pratique des Pays chauds, Bulletin mensuel du Jardin Colonial et des Jardins d'essai des Colonies*, N° 33, Augustin Challamel Editeur, Paris. p. 522.

Enfin, Auguste Le Rat lui-même mentionne ses envois au Jardin colonial dans un courrier adressé en 1903 pour remerciement au ministère des Colonies pour la subvention qu'on vient de lui octroyer :

"J'ai employé mes grandes vacances de décembre et de janvier à la recherche de plantes nouvelles pour les usagers au Jardin Colonial. J'enverrai des plantes par un prochain courrier, lorsqu'elles seront toutes préparées. J'ai déjà envoyé à Monsieur l'Inspecteur de l'Agriculture coloniale un échantillon de caoutchouc provenant d'un arbre nouvellement découvert dans l'île par Mr Schlechter botaniste allemand envoyé en mission en Nlle Calédonie. J'ai trouvé, dans une autre région, peu de temps après, ce même arbre "Alstonia", et je me suis empressé d'en envoyer des feuilles et des fleurs au Jardin colonial. Je vais retourner dans l'endroit où je l'ai trouvé, afin de récolter le plus de graines possible de cet arbre digne d'attirer votre attention, puisqu'il donne un caoutchouc abondant et de très bonne qualité jusque dans les feuilles."¹³⁰

Cette collaboration active avec le Jardin colonial se double d'un contact régulier avec le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris. Auguste Le Rat est d'ailleurs désigné dans la nécrologie qui lui est dédiée dans *Bulletin mensuel du Jardin Colonial* en 1911 avec le double titre de Correspondant du Muséum et de Correspondant du Jardin colonial¹³¹. La base de données en ligne du MNHN permet d'avoir accès aux spécimens numérisés à ce jour par les services du musée. Dans cette base de données, sont recensés 2207 échantillons enregistrés au nom du récolteur « Le Rat ». Si cet outil nous a permis de retrouver essentiellement les spécimens botaniques, l'éclectisme de la nature des collectes du couple est attesté par un registre général des entrées dans les collections entre 1910 et 1921¹³², qui précise 26 envois et don Le Rat. Ce document précise qu'il s'agit d'échantillons d'algues et autres cryptogames (III. Fig.14a, 14m et 14t), d'éponges et autres spécimens malacologiques (III. Fig.14b, 14d, 14s et 14v), de plantes (III. Fig.14c, 14e, 14h, 14i et 14k), de mousses (III. Fig.14m, 14o et 14p), de minéraux (III. Fig. 14f et 14w), de scories volcaniques (III. Fig. 14u), de sable (III. Fig. 14k,

¹³⁰ 10 mars 1903, *De Mr Le Rat accusant réception de la décision du 30 décembre 1902*, MIS 73 : Missions d'études agricoles en Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides de A. Le Rat, instituteur à Nouméa (1902-1909), ANOM.

¹³¹ Berteau A., 1911, « Nécrologie Auguste-Joseph Le Rat » dans *L'Agriculture pratique des Pays chauds, Bulletin mensuel du Jardin Colonial et des Jardins d'essai des Colonies* 2nd semestre, Augustin Challamel Editeur, Paris. p. 423.

¹³² AM 621. Registre général d'entrée dans les collections, 1910-1921, Archives du MNHN.

14n, 14q et 14s), de coraux (III. Fig.14r), de coquillages (III. Fig.14n), d'insectes (III. Fig.14g) et d'oiseaux (III. Fig. 14j).

2.1.2 L'intérêt de la communauté savante pour la collecte botanique.

Le soutien que bénéficie Auguste Le Rat de la communauté scientifique révèle l'intérêt de celle-ci pour la collecte des deux voyageurs. L'Inspecteur Général d'Agriculture Coloniale, Jean Dybowski, qui assure aussi la direction du Jardin colonial, ne manque pas d'appuyer les demandes de subventions pour Auguste Le Rat adressées au ministère des Colonies.

« J'ai l'honneur d'informer M. le Directeur du Cabinet que le Jardin Colonial vient de recevoir de M. Le Rat des graines d'une plante à caoutchouc récoltée aux environs de Nouméa. Cette plante est actuellement à l'étude et semble présenter un certain intérêt.

D'ailleurs M. Le Rat a déjà fait du Jardin Colonial de nombreux envois d'un réel intérêt¹³³. »

Ou encore : « Malgré la modicité de ces ressources M. Le Rat a fait dans le cours de cette année de nombreux et intéressants envois concernant son étude de la flore et en particulier des plantes à caoutchouc »¹³⁴.

Les publications dans les revues des sociétés savantes de l'époque témoignent également d'un certain engouement pour la collecte. Différents auteurs et spécialistes d'Histoire naturelle s'attachent à identifier les espèces envoyées par le couple Le Rat et relèvent les espèces inconnues à ce jour par la science occidentale. Ces publications, où les lieux de collecte des échantillons sont précisés, ont notamment été l'occasion de produire une carte illustrant les principaux lieux de collecte d'Auguste et Louise Le Rat (IV. Carte 2). Ces publications laissent paraître parfois des commentaires louant la qualité des envois :

« Dans un récent envoi de champignons récoltés à la Nouvelle-Calédonie par M. Le Rat, nous avons trouvé, parmi de nombreuses espèces intéressantes, un type générique nouveau

¹³³ 30 juin 1903, *De l'inspecteur général de l'Agriculture as du réordonnement d'une somme de 300 frs*, MIS 73 : Missions d'études agricoles en Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides de A. Le Rat, instituteur à Nouméa (1902-1909), ANOM.

¹³⁴ 23 décembre 1903, *De l'inspecteur général de l'Agriculture demandant une nouvelle subvention de 1000 fr*, MIS 73 : Missions d'études agricoles en Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides de A. Le Rat, instituteur à Nouméa (1902-1909), ANOM.

appartenant à cette série de *Cauloglossum*. Nous désignerons ce nouveau groupe sous le nom de *Le Ratia*, pour rappeler notre zélé correspondant. »¹³⁵

« Ces hépatiques m'ont été envoyées par le général Paris. Elles ont été récoltées par M. Le Rat en compagnie de son épouse qui a supporté toutes les fatigues d'un voyage en pays entièrement sauvage – Une de ces plantes (*Frullania Ludoviciae*), lui est dédiée faible hommage vu que, parmi 44 espèces qu'elle a récoltées, on n'en compte pas moins de 14 nouvelles pour la science, résultat vraiment [sic] inouï. »¹³⁶

2.2 L'itinéraire d'une collecte.

En guise de témoignage des collectionneurs sur leur séjour, nous avons connaissance à ce jour de trois lettres manuscrites. Deux lettres, écrites par Louise Le Rat à l'attention de son « amie Jeanne », sont datées respectivement du 19 novembre 1900 et du 13 mars 1901¹³⁷. La troisième, que nous avons évoquée plus haut, est écrite par Auguste Le Rat pour l'abbé Letacq. Elle est publiée en trois extraits dans trois numéros du *Journal d'Alençon et du département de l'Orne* en janvier 1901¹³⁸. Nous supposons que le couple a laissé d'autres écrits sur leur voyage car l'abbé Letacq mentionne dans son article biographique sur la personne d'Auguste Le Rat une « expédition dans la chaîne centrale » en mentionnant dans une note de bas de page que « Mme Le Rat a écrit le récit de cette exploration »¹³⁹. Deux sources principales documentent les expéditions d'Auguste et Louise Le Rat : cette biographie de l'abbé Letacq¹⁴⁰ "*Biographie, Auguste Le Rat, Instituteur à Nouméa, Explorateur-Naturaliste de la Nouvelle-Calédonie*" publié dans le *Bulletin de la société historique et archéologique de l'Orne* en 1912 et l'article

¹³⁵ Patouillard N., 1907, « *Le Ratia*, nouveau genre de la série des *Cauloglossum* » dans *Bulletin de la société mycologique de France*, Tome XXIII, 1^{er} fascicule, Société mycologique de France, Paris.

¹³⁶ Stephani F., 1908, « Hépatiques de la Nouvelle-Calédonie et du Tonkin » dans *Revue bryologique*, 35^{ème} année, N°2, Cahen (Orne). Pp 28-35

¹³⁷ Le Rat Louise, 19 novembre 1900, *Lettre à Jeanne*, Nouméa, Archives du MBAD et Le Rat Louise, 13 mars 1901, *Lettre à Jeanne*. Nouméa, Archives du MBAD.

¹³⁸ « Un naturaliste ornais en Nouvelle-Calédonie », dans *Journal d'Alençon et du département de l'Orne*, partie 1, le 10 janvier 1901 ; partie 2, le 17 janvier 1901 et partie 3, le 26 janvier 1901.

¹³⁹ Letacq, Abbé, 1912 "Biographie, Auguste Le Rat, Instituteur à Nouméa, Explorateur-Naturaliste de la Nouvelle-Calédonie" dans *Bulletin de la société historique et archéologique de l'Orne*, Tome XXXI, Troisième bulletin, pp 463-471.

¹⁴⁰ L'abbé Letacq était attaché à rendre compte des travaux des « laborieux ignorés » (il appelait ainsi les gens de peu apportant beaucoup), il a réalisé des articles biographiques sur près de 300 Ornais dont Auguste-Joseph Le Rat. (Boisgallais A-S., Clouet G., Chivard D., Lesur S., Radigue F., Vidéos du colloque Abbé Letacq de l'AFFO 2015, Alençon).

du professeur André Guillaumin¹⁴¹ « *Auguste Le Rat, Correspondant du Muséum (1879-1910)* » dans le *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle* en 1912.

2.2.1 La botanique pour passion, une mission d'instituteur.

Tenu de « remplir ses fonctions d'instituteur »¹⁴², Auguste Le Rat consacre à ses collectes son seul temps libre pendant les week-ends et les vacances. Le couple Le Rat profite ainsi des vacances des années 1900-1901 et peut-être de 1906 pour partir un mois sur l'île des Pins. De même, ce sera pendant les « grandes vacances de 1902 »¹⁴³ qu'Auguste Le Rat accompagnera le docteur Schlechter¹⁴⁴ dans ses herborisations.

A plusieurs reprises, Auguste Le Rat exprime avec regret manquer de temps pour mener à bien son projet botanique :

« Je fais la classe le matin de 7 heures à 10 heures ½ et le soir de 1 heure à 5 heures ½. Ajoutez à cela une préparation journalière de la classe, et une correction des cahiers de 30 élèves, et vous verrez que ma journée est bien remplie. Bref, je n'ai que le jeudi soir et le dimanche pour me livrer à mon étude favorite, l'Histoire naturelle ». ¹⁴⁵

Pour ces raisons probablement, Louise Le Rat partirait parfois mener des collectes seules.

En plus de ce manque de disponibilités, le projet du couple Le Rat semble freiné par des limites financières. Auguste Le Rat lui-même évoque ces contraintes :

« De plus toute promenade est très dispendieuse : la plus longue excursion que j'aie faite est celle de Païta, [...] : cout 24 fr. de voiture et 15 fr. d'hôtel, dîner et coucher, pour ma femme et moi. Il est donc bien difficile, du moins avec mes seules ressources de faire des

¹⁴¹ André Guillaumin est professeur au Muséum national d'Histoire naturelle à partir de 1932. Il a travaillé à l'identification des plantes envoyées par Auguste et Louise Le Rat au Muséum. Il a publié régulièrement à ce sujet dans le *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle* entre 1911 et 1938 (voir bibliographie).

¹⁴² Guillaumin, 1911, *Op cit.*

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ Rudolf Schlechter (1872-1925) est un botaniste-voyageur, auteur de plusieurs traités. Lorsqu'il rencontre Auguste-Joseph Le Rat en Nouvelle-Calédonie, il effectue une mission (1902-1903) financée par le Kolonial-Wirtschaftliche Komitee de Berlin pour rechercher des arbres à caoutchouc. (Morat p. 2010, « Les botanistes récolteurs en Nouvelle-Calédonie de 1774 à 2005 », dans *Adansonia*, sér. 3, 32 (2), Publications Scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. p. 200.)

¹⁴⁵ *Journal d'Alençon et du département de l'Orne*, 10 janvier 1901, *Op cit.*

excursions un peu fructueuses dans la chaîne centrale [...]. La vie y est chère et les traitements beaucoup plus élevés qu'en France sont tout juste proportionnés à la situation. Les 80 francs de loyer, que je paie par mois, montrent bien ce qu'il en coûte pour vivre ici. »¹⁴⁶

Le ministère des Colonies lui octroie de fait quelques subventions : notamment 300 francs¹⁴⁷ en décembre 1902, 1000 francs en décembre 1903¹⁴⁸ et de nouveau 300 francs en mai 1906¹⁴⁹. Ces subventions permettront à Le Rat « de pousser plus loin ses explorations et d'expédier au Jardin colonial de Nogent-sur-Marne des Herbiers de Phanérogames, des Cryptogames, des Insectes, des Coquilles, etc ». ¹⁵⁰

Dans le cadre de la mission aux Nouvelles-Hébrides accordée à Auguste Le Rat par le ministère des Colonies, une subvention forfaitaire de 2500 francs ¹⁵¹ lui est attribuée en 1909, grâce à l'appui du général Paris¹⁵². Cette subvention conséquente leur permet de mener leurs excursions au nord de la Grande Terre avant leur retour, prévu temporaire, en France en 1910.

Avant cette dernière subvention, le couple ne bénéficie donc que de rares et maigres subsides qui ne rendent que plus digne d'appréciation le travail de collecte mené avec sérieux par le couple de botanistes. Et c'est d'ailleurs sur cette appréciation que l'abbé Letacq conclut sa biographie :

« Le Rat, quoique dans une situation beaucoup plus modeste, réduit à son traitement d'instituteur, n'ayant obtenu du Ministère des Colonies que de maigres subsides et à de rares intervalles, ne pouvant disposer que du temps des vacances, est arrivé à des résultats

¹⁴⁶ *Ibid.*

¹⁴⁷ 30 décembre 1902, *Décision accordant 300 fr à M. Le Rat*, MIS 73 : Missions d'études agricoles en Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides de A. Le Rat, instituteur à Nouméa (1902-1909), ANOM.

¹⁴⁸ 23 décembre 1903, *De l'inspecteur général de l'Agriculture demandant une nouvelle subvention de 1000 fr.* MIS 73 : Missions d'études agricoles en Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides de A. Le Rat, instituteur à Nouméa (1902-1909), ANOM.

¹⁴⁹ 28 mai 1906, *Décision accordant 300 frs à M. Le Rat* et 30 septembre 1906, *Relevé de mandats délivrés à Nouméa à Le Rat*, MIS 73 : Missions d'études agricoles en Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides de A. Le Rat, instituteur à Nouméa (1902-1909), ANOM.

¹⁵⁰ Letacq, 1912, *Op cit.*

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² 10 mai 1908, *Du général Paris as de M. Le Rat*, MIS 73 : Missions d'études agricoles en Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides de A. Le Rat, instituteur à Nouméa (1902-1909), ANOM.

très importants au point de vue scientifique, et son nom figure honorablement à côté de celui de ses devanciers. »¹⁵³

2.2.2 1900-1910 : L'exploration du couple Le Rat en Nouvelle-Calédonie.

Au début de l'année 1900, le couple arrive à Nouméa où Auguste Le Rat a obtenu un poste d'instituteur par le ministère des Colonies¹⁵⁴. Les premières années, ils mènent leurs expéditions de collecte botanique aux alentours de Nouméa. Auguste Le Rat écrit le 1^{er} novembre 1900 :

« J'ai déjà visité, autant que mes moyens ne [sic] l'ont permis, les environs de Nouméa à 20 kilomètres à la ronde. C'est peu, il est vrai, mais pour ce pays c'est beaucoup, car à peine sorti de Nouméa, le voyageur se trouve dans la brousse, s'il s'écarte tant soit peu de l'unique route qui part de cette ville, et fait le tour de l'île, en se continuant à partir de Bourail par un sentier muletier¹⁵⁵ ».

Ainsi, à la fin de l'année 1900, « [...] la plus longue excursion qu[Auguste Le Rat ait] faite est celle de Païta, joli site au pied du mont Moa [sic] (1.220m d'alt.) et situé à 29 kil de Nouméa [...] ». Ils récoltent à Yahoué « [...] bon nombre de plantes nouvelles [...] », se rendent au col de Tonghoué pour collecter des fougères, dans les monts Koghi, sur les bords de la Dumbéa, et sur l'îlot Amédée¹⁵⁶. L'itinéraire de ces déplacements, reporté en vert sur la carte IV. 3 en annexes, rend compte d'une exploration relativement systématique, à partir de l'épicentre qui est la ville de Nouméa, point d'ancrage du couple.

Entre fin décembre 1900 et la mi-janvier 1901, profitant de la période de vacances d'Auguste Le Rat¹⁵⁷, le couple se rend un mois sur l'île des Pins¹⁵⁸. Louise Le Rat témoigne de ce séjour dans la lettre du 13 mars 1901¹⁵⁹ à son amie Jeanne où elle évoque notamment que ce

¹⁵³ Letacq 1912, *Op cit.*

¹⁵⁴ Guillaumin A., 1911, *Op cit.*

¹⁵⁵ *Journal d'Alençon et du département de l'Orne*, 10 janvier 1901, *Op cit.*

¹⁵⁶ *Journal d'Alençon et du département de l'Orne*, 17 janvier 1901, *Op cit.*

¹⁵⁷ *Ibid.*

¹⁵⁸ L'île des Pins, de 152, 3 km² de superficie se situe au large de l'extrémité sud-est de la Grande Terre.

¹⁵⁹ Le Rat Louise, 13 mars 1901, *Op cit.*

voyage ne manque pas d'être l'occasion, comme à leur habitude, de mener des observations botaniques et une collecte sur place :

« Nous revenions quelques fois de nos promenades les bras chargés d'orchidées, qui poussent à l'état sauvage. » (III. Fig.2b)

Par la suite, Auguste Le Rat poursuivra ses collectes plus loin au sud de l'île, jusqu'à Prony¹⁶⁰. En 1902, ce dernier fait la rencontre de Rudolf Schlechter avec qui il organise quelques excursions dans le sud, à Païta, Yahoué et sur le versant sud du Mont Mou à la fin de l'année (itinéraire en jaune, IV. carte 3)¹⁶¹. Si le professeur Guillaumin n'évoque pas, à l'instar de l'abbé Letacq, le séjour à l'île des Pins en décembre 1900 – janvier 1901 dans son article, il mentionne en revanche qu'Auguste Le Rat profite « de ses vacances de 1906 pour visiter l'île des Pins et parcourir la chaîne centrale jusqu'au col d'Amieu »¹⁶². Le couple aurait-il réalisé un second séjour sur l'île des Pins ou devons-nous penser que le professeur Guillaumin s'est trompé de dates ?

En 1907, Auguste Le Rat entame ses recherches dans la chaîne centrale en se rendant jusqu'à Koindé et Canala, « non sans avoir exploré méthodiquement le Pic des Sources, le mont Dzumac et les environs de la Foa »¹⁶³ (itinéraire en bleu, IV. carte 3). Il approfondit encore sa collecte en 1908 dans « les environs de Nouméa, sur les bords de la rivière Caricouyé à Plum et escalad[e] à nouveau le mont Dzumac » tandis que Louise Le Rat retourne seule sur l'île des Pins¹⁶⁴. Le général Paris reviendra en 1910 sur cette expédition dans un article consacré à la bryologie et l'hépatologie de l'île des Pins dans la *Revue bryologique*¹⁶⁵. Il écrira dans l'introduction de son texte :

« Madame Le Rat est partie le 7 mai pour l'île des Pins, et l'a battue dans toutes ses directions jusqu'au 6 juin. [...] cette île inhospitalière, dans laquelle Mme Le Rat n'a guère vu pendant tout un mois d'autres visages humains que ceux des Canaques qui portaient ses

¹⁶⁰ Guillaumin A., 1911

¹⁶¹ *Ibid.*

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ *Ibid.*

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ Général Paris, 1910, « Florule bryologique et hépatologie de l'île des Pins (Kunié), dans *Revue bryologique*, 37^{ème} année, N°1, Cahan (Orne). pp 34-41.

provisions et ses récoltes, dont les herbiers du Museum et de Bescherelle sont à peu près les seuls à posséder les quelques espèces récoltées par Pancher, et qu'on doit d'autant moins s'attendre à voir avant longtemps, si jamais elle l'est, soumis à une exploration aussi complète et qui mérite à son auteur la reconnaissance de tous les bryologues et les hépaticoloques, que l'on est condamné à y passer 30 jours pleins, la communication entre les deux îles n'étant que mensuelle ». ¹⁶⁶

Nous remarquons que le professeur Guillaumin relate lui aussi avec admiration une expédition que Louise Le Rat a menée seule en 1909 au sommet de la Dent de Saint Vincent, au plateau de Dogny et à la Table d'Unio (itinéraire en rouge, IV. carte 3) :

« En 1909, pendant que son mari restait à Nouméa, à remplir ses fonctions d'instituteur, cette dernière, accompagnée seulement de quatre porteurs canaques, s'enfonça dans la brousse, fit l'ascension de la Dent de Saint-Vincent (mont Coumboui des indigènes) et par Farino gagna le plateau de Dogny, le village de la Sarraméa et atteignit la Table Unio, l'objectif que son mari s'était fixé dès leur arrivée en Nouvelle-Calédonie. Il faut réfléchir aux difficultés que peut rencontrer une femme seule au cours de cette expédition de deux mois, dans un pays sans ressources et sans moyens de communications, à la merci de quatre sauvages, pour comprendre l'enthousiasme scientifique que Le Rat pouvait communiquer à ses proches et à ses amis et la ténacité dont il faisait preuve dans la poursuite de son but ».

Le général Paris comme le professeur Guillaumin sont étonnés qu'une femme puisse seule, mener à bien ces travaux botaniques sur le terrain. A l'époque, de telles excursions étaient menées rarement par les femmes. Elles étaient en outre très peu représentées dans la communauté scientifique. Nous précisons d'ailleurs que les échantillons, tels qu'ils sont introduits aujourd'hui dans la base de données du MNHN ou décrits dans les publications scientifiques, sont attribués précisément à Auguste ou Louise Le Rat, distinguant alors les excursions menées individuellement par l'un ou par l'autre.

Juste un peu avant leur retour en France, Auguste et Louise Le Rat parviennent à s'éloigner de leur base de Nouméa pour mener des explorations dans le nord de l'île, dans la région de Poindimié, de Hienghène et jusqu'au sommet du mont Panié¹⁶⁷, point le plus au nord

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ Le mont Panié (1629 m) est le point culminant de la Nouvelle-Calédonie (www.biodiversite.nc, dernière consultation le 27 avril 2020).

qu'ils auraient atteint¹⁶⁸ (itinéraire en orange, IV. carte 3) . Le général Paris nous laisse un commentaire de cette excursion au Nord qu'il qualifie de « laborieuse » et qui nous permet d'imaginer les difficultés rencontrées par les collectionneurs :

« Tout à fait écourtée, quant à la pointe septentrionale de l'île, par des orages journaliers et des pluies torrentielles qui ne leur ont pas permis, pendant plus d'un mois qu'ils ont séjourné à Hienghene [sic], de faire plus d'une demie douzaine d'excursions et de dépasser l'altitude de 600 m. dans l'ascension du mont Panié. »¹⁶⁹

Le général Paris mentionne deux spécimens (*Frullania squarrosa* Nees. et *Jamesoniella navicularis* St.) recueillies par M. et Mme Le Rat à Lifou (îles Loyauté)¹⁷⁰. Bien que nous n'ayons nulle mention dans les biographies d'André Guillaumin et de l'abbé Letacq d'un tel voyage, la mention de ces récoltes laissent à ce jour en suspend l'hypothèse d'un séjour du couple dans les îles Loyauté.

2.2.3 Après 1910 : Louise Le Rat, au-delà de la Nouvelle-Calédonie.

Auguste Le Rat aurait souhaité se rendre aux Nouvelles-Hébrides. Une lettre du ministre des Colonies adressée au ministre de la Marine le 1^{er} février 1907 en témoigne :

« Cet instituteur voudrait étendre le champ de ses investigations en profitant des périodes de vacances pour faire des excursions aux N^{elles} Hébrides »¹⁷¹.

Il aurait obtenu du ministère de la Marine l'autorisation de monter à bord du « Vacluse » pour effectuer la traversée¹⁷², mais ce voyage n'aurait pas eu lieu, faute de moyens¹⁷³. Relativement à ce projet, nous remarquons cependant que deux ans plus tard, le 12 février 1909, le ministère

¹⁶⁸ Guillaumin A., 1911, *Op cit.* et Letacq, 1912, *Op.cit.*

¹⁶⁹ Voir note de bas de page p .128, Général Paris, 1910, « Hépatiques de la Nouvelle Calédonie », dans *Revue bryologique*, 37^{ème} année, N°6, Cahen (Orne). Pp 128-132

¹⁷⁰Général Paris, 1910, « Hépatiques de la Nouvelle Calédonie », *Op cit.* p.130.

¹⁷¹ 1 février 1907, *Au ministre de la marine as du passage de M. Le Rat sur le « Vacluse »*, MIS 73 : Missions d'études agricoles en Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides de A. Le Rat, instituteur à Nouméa (1902-1909), ANOM.

¹⁷²15 février 1907, *Du ministre de la marine accordant le passage de M. Le Rat sur le « Vacluse »*. MIS 73 : Missions d'études agricoles en Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides de A. Le Rat, instituteur à Nouméa (1902-1909), ANOM.

¹⁷³ Guillaumin, 1911, *Op cit.*

des Colonies lui confie précisément une mission aux Nouvelles-Hébrides¹⁷⁴, conformément à son souhait. De fait, ce projet ne se réalisera jamais à cause de son décès brutal¹⁷⁵ en octobre 1910. Toutefois, il semble que Louise Le Rat se soit rendue seule à cette destination rêvée. En effet, deux publications scientifiques mentionnent ses propres récoltes aux Nouvelles-Hébrides. Un article de 1911 du *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle* fait état de 10 fougères ayant été collectées aux Nouvelles - Hébrides par Louise Le Rat provenant de Port Vila, Santo et Epi¹⁷⁶ (III. Fig.12) et un second en 1927 dans le *Bulletin de la Société Botanique de France* la présente parmi les collecteurs aux Nouvelles-Hébrides. Elle se serait rendue à « Vaté, Epi, Espiritu-Santo » en 1911¹⁷⁷. Les deux publications s'accordent donc sur les îles explorées¹⁷⁸ par Louise Le Rat. De plus, un spécimen récolté par ses soins, figure parmi les collections numérisées du MNHN. L'étiquette de l'herbier indique que l'échantillon a été reçu au MNHN le 4 août 1911 et probablement récolté le 1 juin 1911 (III. Fig.13).

Le registre général des entrées dans les collections entre 1910 et 1921¹⁷⁹ aux archives du MNHN montre une évolution de la collecte après 1910 et la mort d'Auguste Le Rat en octobre. En 1910, dix entrées de spécimens étalées sur l'année sont attribuées à M. Le Rat et proviennent exclusivement de Nouvelle-Calédonie. À partir d'août 1911 et jusqu'en octobre 1914, on trouve quatorze spécimens de « Mme Le Rat » provenant des Nouvelles-Hébrides, de l'île Maurice, de la Réunion, de Madagascar (Tamatave), d'Australie et plus étonnamment du Japon (III. Fig.14k). Ces provenances semblent indiquer qu'à ces dates, Louise Le Rat a profité des escales des cargos des Messageries Maritimes dans l'Océan Indien et en Australie pour récolter des échantillons, avant ou après s'être rendue aux Nouvelles-Hébrides (IV. carte 1). Le dernier spécimen Le Rat inscrit dans ce registre date de 1920 et porte la mention « (M. Le Rat) » (III. Fig.14v). Nous pensons qu'il puisse s'agir d'une inscription rétrospective du Muséum, ou

¹⁷⁴ 12 février 1909, *Rapport au Ministre*, MIS 73 : Missions d'études agricoles en Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides de A. Le Rat, instituteur à Nouméa (1902-1909), ANOM.

¹⁷⁵ Auguste Le Rat décède en juin 1910, « atteint de la poitrine » (Letacq, 1912, *Op cit.*).

¹⁷⁶ Jeanpert, E., 1911, « Fougères recueillies en Nouvelle-Calédonie par M. et Mme Le Rat aux Nouvelles-Hébrides par Mme Le Rat » dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°1, Imprimerie Nationale, Paris. pp. 571-580.

¹⁷⁷ Guillaumin A., 1927, « Contribution à la flore des Nouvelles-Hébrides II. Liste des plantes connues » dans *Bulletin de la Société Botanique de France*, Tome LXXIV, N°4, Société botanique de France, Paris, pp. 693-712.

¹⁷⁸ « Vila » (ou Port-Vila) est la capitale des Nouvelles-Hébrides se situant sur l'île « Vaté » (ou Efate). « Santo » est un diminutif pour désigner l'île d'« Espiritu Santo ».

¹⁷⁹ AM 621. Registre général d'entrée dans les collections, 1910-1921, *Op cit.*

d'un don fait par sa femme à son nom si les échantillons provenaient d'une de ses propres collectes antérieures.

3. Une collection ethnographique : perspectives et patrimonialisation.

Si la collecte botanique du couple Le Rat est renseignée par l'intermédiaire de la communauté scientifique, et notamment par celle du Muséum, nous constatons à ce jour une très maigre documentation relative à la collection conservée aujourd'hui au MBAD. Nous envisageons cette absence de publication analogue à celles sur les échantillons naturalistes comme preuve d'une autre démarche de collecte. Le fait que cette collection reste tardivement dans la famille Duplain, à l'inverse des échantillons naturalistes qui ont été envoyés régulièrement pendant le séjour en Nouvelle-Calédonie au MNHN et au Jardin colonial, nous amène à penser son caractère particulier. En effet, si le couple Le Rat avait eu la volonté d'effectuer une collecte ethnographique¹⁸⁰ sur le terrain, nous pensons qu'il en aurait fait don, parallèlement à la collecte botanique aux institutions ethnographiques ou anthropologiques parisiennes, au Muséum national d'Histoire naturelle ou au Musée ethnographique du Trocadéro.

3.1 Quelle place pour les artefacts ?

Les quelques commentaires sur la collecte, que nous pouvons lire dans les lettres, mentionnent essentiellement l'histoire naturelle, passion initiale du couple Le Rat. Un extrait de la lettre de Louise Le Rat à Jeanne racontant son voyage avec son mari sur l'île des Pins en 1901, nous permet d'imaginer le déroulement des excursions de collectes du couple.

« Nous avons parcouru l'île dans tous les sens, visité toutes les grottes qui sont magnifiques. On peut pénétrer dans la plupart d'entre elle [sic] qu'avec de grandes précautions et munis de lanternes. Pour arriver à la grotte de Watchia il faut descendre par une racine de banyan, c'est le seul chemin. D'endroit en endroit, cette racine a été creusée pour permettre de poser les pieds. On descend ainsi à 20 mètres de profondeur, j'y suis descendue de cette façon malgré la difficulté, la curiosité l'emportant sur la peur. A l'île des Pins les canaques [sic] vivent par petites tribus, sous la direction du roi Abel leur grand chef, tous nous connaissaient et ne se faisaient pas prier pour nous servir de guides, d'autant plus que nous avions emporté une certaine quantité de chica (tabac à chiquer que nous leur

¹⁸⁰ Des productions matérielles sont nommées ethnographiques lorsqu'elles sont sélectionnées par des scientifiques pour être étudiées en tant que témoin d'un groupe culturel (Grognet. F., 2005).

donnions au moindre petit service, ainsi que de la monnaie dont ils connaissent très bien l'usage. [...] Nous sommes allés aussi dans une petite pirogue canaque que le roi Abel nous avait prêtée [sic] pour aller à la chasse dans l'île de Kutumo [sic]. En moins de deux heures nous avons rapporté une trentaine de [?], colliers blancs, Nothous [sic], tourterelles chocolat, KiKis, hirondelles busiers, roussettes etc. Les oiseaux abondent dans cette île »¹⁸¹.

Les raisons premières des explorations du couple Le Rat sont l'herborisation et les collectes naturalistes. Ils ont pour cette raison le soutien financier du ministère des Colonies et intellectuel du Jardin colonial et du MNHN. En contrepartie, l'ensemble des échantillons récoltés est envoyé à ces deux institutions parisiennes. Cette part de la collecte fait donc l'objet d'une démarche volontaire et réfléchi. Que penser en revanche de l'autre part de la collecte, dont sont issus les objets donnés en 1937 au Musée d'Alençon ? Cette seconde collection s'est-elle construite parallèlement à la première, mais de manière subordonnée ? Il n'était pas rare que les scientifiques, missionnaires ou administrateurs, motivés premièrement par d'autres raisons que la collecte ethnographique, échangent des objets pour instaurer de bons rapports avec les gens sur place¹⁸². Michael O'Hanlon parle de *concomitant collection* pour ces collections créées en marge, selon les dynamiques des rapports humains sur le terrain. Devons-nous penser qu'il s'agissait d'une telle démarche pour une partie au moins de la collection Le Rat¹⁸³ ? Les quelques lignes de Louise Le Rat ci-dessus prouvent en effet l'existence de bons rapports et échanges établis sur place.

Auguste et Louise Le Rat s'expriment très peu sur la société kanak qu'ils côtoient pourtant lors de leurs excursions. Nous relevons tout de même ce commentaire de Louise Le Rat, qui raconte, non sans propos désobligeants, une scène de village à l'île des Pins :

« Nous avons assisté à une messe canaque à l'Eglise de la Mission messe chantée par les canaques et très bien je t'assure. Les Tayos (hommes canaques) étaient d'un côté et les popinées (femmes canaques) de l'autre, celles-ci accroupies à terre et tenant un chapelet à

¹⁸¹ Le Rat Louise, 13 mars 1901, *Op cit.*

¹⁸² À titre d'exemples, Philippe Peltier évoque une telle démarche pour la collecte d'Achille Raffray (Peltier P., 2016, *Gradhiva*), et Michael O'Hanlon pour celle de Sir William Mc Gregor (« Introduction » dans O'Hanlon M., Welsch R., 2000), toutes deux en Nouvelle-Guinée.

¹⁸³ Nous tentons ici d'appliquer, à la manière de Philippe Peltier (Peltier P., 2016, *Gradhiva*) pour la collecte d'Achille Raffray en Nouvelle-Guinée (1876), les typologies utilisées par Michael O'Hanlon pour caractériser les collectes en Mélanésie. Voir O'Hanlon M., « Introduction » dans O'Hanlon M., Welsch R., 2000, *Hunting the Gatherers : Ethnographic Collectors, Agents, and Agency in Melanesia 1870s-1930s*, Berghahn Books, Oxford.

la main. Parmi ces femmes les jeunes étaient assez gentilles, mais les vieilles femmes quelle horreur et quelle odeur dans cette église nous étions forcés de rester près de la porte de crainte d'être suffoqués »¹⁸⁴.

À l'inverse de collectionneurs, comme Fritz Sarasin ou Felix Speiser très liés au Musée de Bâle¹⁸⁵, envoyés par des musées d'ethnographie en quête d'objets visant à servir un propos scientifique sur les cultures étudiées dans leur aspect le plus traditionnel possible, le couple Le Rat ne vise probablement pas, dans sa collecte d'artefacts, une telle quête de l'authentique. Si certains objets ont pu être achetés à Nouméa, dans des boutiques de souvenirs, d'autres ont pu être échangés avec les gens sur place lors de leurs excursions. Nous imaginons en effet que certains objets ont pu être offerts aux voyageurs ou achetés et échangés lors de leurs passages dans les tribus. Pour ces raisons, la collection Le Rat forme un ensemble disparate où nous trouvons à la fois des objets touristiques (maquettes de pirogues, hache-ostensoir), des objets de la vie quotidienne kanak (paniers, éventails), des objets sacrés portant des marques d'utilisation (deux appliques de portes) et des objets non kanak représentatifs de l'immigration présente en Nouvelle-Calédonie à l'époque (chapeau tonkinois, manche de fouet de *stockman*).

Par la division nette qui s'opère entre la part botanique de la collecte, envoyée aux institutions savantes parisiennes, et l'autre part constituée majoritairement d'*artefacts*, donnée *a posteriori* à Alençon, la présence des quelques *naturalia* attribués au couple Le Rat au MBAD peut surprendre. Il s'agit toutefois de spécimens potentiellement fascinants qui renvoient au monstrueux et au majestueux : qu'il s'agisse des champignons aux formes irrégulières et étranges, des gousses de tailles tout à fait impressionnantes ou du squelette de tortue, ces éléments étonnent très probablement les botanistes accoutumés à la faune et flore européenne. Il est ainsi tout à fait possible que ces *naturalia*, en tant que curiosités naturelles, aient fait l'objet d'une sélection par le couple, ou par Louise Le Rat après la mort de son mari, pour

¹⁸⁴ Le Rat Louise, 13 mars 1901, *Op cit.*

¹⁸⁵ Le bâlois Fritz Sarasin, accompagné de Jean Roux, tous deux zoologues de formation, partent en Nouvelle-Calédonie (1911-1912) afin d'effectuer une mission motivée par le paradigme de recherche sur les fondements premiers de l'histoire naturelle et culturelle. Ils collectent et documentent intensément sur place à la fois la diversité naturelle et la culture matérielle des populations rencontrées. Fritz Sarasin est lié aux institutions scientifiques de Bâle qu'il soutient financièrement, il dirige par ailleurs le musée d'Histoire naturelle de la ville. À la même époque, Felix Speiser est missionné par la section ethnographique du musée de Bâle pour effectuer une collecte aux Nouvelles-Hébrides (1910-1912) (Reubi S., 2016. *Gradhiva* et Kaufmann C., 2009 « Introduction » dans Sarasin, F., 2009 [1929], *Ethnographie des Kanak de Nouvelle-Calédonie et des îles Loyauté*, Ibis Press, Paris.).

constituer une collection privée qu'ils envisageaient possiblement de mettre en espace à des fins décoratives.

3.2 Le rapport des collectionneurs à leur collection.

Les objets de la collection Le Rat sont donnés en 1937 au musée de la maison d'Ozé à Alençon par Louise Le Rat, alors âgée de 69 ans. Auguste Le Rat est décédé depuis vingt-sept ans. Avant cette date, la collection se trouve chez le frère et la belle-sœur de Louise Le Rat au Perreux-sur-Marne¹⁸⁶ depuis 1930 au moins. Lors de la promesse de don au maire d'Alençon, Louise Le Rat écrit vouloir attendre le décès des deux membres de sa famille avant de donner la collection¹⁸⁷. Le lien particulier à la collection dans la famille Duplain se révèle dans la correspondance entre Louise Le Rat et le maire d'Alençon, lorsqu'elle lui rappelle en 1937 qu'elle entendait remettre la collection au Maire d'Alençon « qu'à la mort de [sa] belle sœur [sic] Madame Duplain afin de ne pas lui faire le chagrin de lui retirer ces armes qui étaient chez elle »¹⁸⁸. Aussi, devons-nous imaginer une mise en espace des objets chez Monsieur et Madame Duplain, qui justifierait leur attache à la collection ? Leur condition de vie était probablement plus aisée que celle de Louise Le Rat. En effet, l'acte de son second mariage avec Michel Cacot le 19 octobre 1929, précise que son frère Charles Duplain est « sous chef [sic] à la Société Générale »¹⁸⁹. Avant ce second mariage, Louise Le Rat habite a priori seule. Nous avons, par le biais des états-civils et des listes de recensement, quelques renseignements sur ses activités à différentes dates : elle est sans profession jusqu'en 1915¹⁹⁰, femme de chambre en 1921¹⁹¹, probablement gouvernante¹⁹² en 1926¹⁹³ et infirmière en 1929¹⁹⁴. Elle décède sans succession le 22 janvier 1953 à l'hospice d'Ivry¹⁹⁵. Ces situations changeantes témoignent sans aucun doute d'une vie moins opulente et stable que son frère et sa belle-sœur. Ces derniers bénéficiaient-ils d'un intérieur plus vaste pour accueillir et présenter la collection ?

¹⁸⁶ Veuve Le Rat Louise, femme Michel Cacot, 19 juillet 1930, *Op cit.*

¹⁸⁷ *Ibid.*

¹⁸⁸ Veuve Le Rat, née Duplain Louise, 11 août 1937, *Op cit.*

¹⁸⁹ 1M1929 : Mariages, 1er arrondissement, 4 juillet 1929 - 26 octobre 1929. *Mariage de Michel Cacot et Louise Duplain*, Archives de Paris.

¹⁹⁰ 4F/133 : Listes nominatives des habitants Lancrel (rue), (1853-1915), AM d'Alençon.

¹⁹¹ Recensement de la population, Marseille, boulevard de Paris, 1921, AM de Marseille, communication personnelle, (04/03/2020).

¹⁹² Ecriture difficilement lisible (III. Fig.15b).

¹⁹³ Recensement de la population, Marseille, boulevard de Paris, 1926, AM de Marseille, communication personnelle, (04/03/2020).

¹⁹⁴ 1M1929 : Mariages, 1er arrondissement, 4 juillet 1929 - 26 octobre 1929. *Mariage de Michel Cacot et Louise Duplain*, Archives de Paris.

¹⁹⁵ Acte de décès, Duplain Louise Marie, 1953, AM d'Ivry-sur-Seine.

Témoignaient-ils, conformément aux modes et aux pratiques bourgeoises, d'un attrait pour l'exotisme ? Manuel Charpy insiste sur le goût, influencé par les idées évolutionnistes au XIX^{ème} siècle, pour les objets qui témoigneraient d'une humanité primitive :

« Les armes en coquillages, les parures et les objets attachés à l'alimentation, venus notamment de ces territoires dont l'insularité est dans l'imaginaire bourgeois aussi une insularité temporelle, racontent à demeure l'enfance de l'humanité. »¹⁹⁶

La collection d'Auguste et Louise Le Rat aurait donc pu satisfaire un appétit bourgeois de la belle-famille pour les objets venus du lointain et l'occasion d'être le support des récits de voyage familiaux.

La présence de la collection dans la famille Duplain prouve également qu'elle n'était pas uniquement l'affaire d'Auguste Le Rat. Si tel avait été le cas, il est possible que les objets auraient été donnés au musée par sa femme plus tôt après sa mort. Il est difficile de retrouver une trace continue de la collection à partir du décès d'Auguste Le Rat en 1910. L'inventaire après décès d'Auguste Le Rat¹⁹⁷ ne fait pas état des objets. Nous pourrions penser que le couple, censé rentrer en France pour un congé temporaire en 1910, ait laissé les objets à Nouméa. Pourtant, l'acte notarié indique que selon la déclaration de la veuve, le couple avait « vendu la majeure partie de son mobilier, en sorte qu'[au] décès [d'Auguste Le Rat], il ne restait plus leur appartenir à Nouméa que douze draps de lit et une douzaine de serviettes de toilette¹⁹⁸ ». Si l'on se fie à cette source, la collection se trouverait donc en France en 1910. L'absence de sa mention dans l'inventaire après décès, signifie-t-elle que Louise Le Rat en est de fait la seule propriétaire légitime ? Il est à noter que cette dernière témoigne dans sa correspondance du souhait d'Auguste Le Rat de donner la collection au musée de la ville, sans préciser qu'il en était le propriétaire. Elle précise d'ailleurs qu'elle tient « absolument que ces objets deviennent la propriété du Musée de notre ville natale à feu mon mari et à moi-même »¹⁹⁹ se joignant personnellement à la volonté que son mari. Les recensements de la ville d'Alençon indiquent qu'entre 1910 et 1915²⁰⁰ (date après laquelle la Première Guerre Mondiale perturbe les mises à

¹⁹⁶ Charpy M., 2012, « Tréfonds et lointains à demeure. Collections de coquillages et souvenirs dans les appartements au XIX^e siècle », Techniques & Cultures. p. 53.

¹⁹⁷ 4E373/20 : Minutes de Raphaël-Louis Tremblay, 02/11/1910 - 30/12/1910, AD de l'Orne.

¹⁹⁸ *Ibid.*

¹⁹⁹ Veuve Le Rat Louise, femme Michel Cacot, 19 juillet 1930, *Op cit.*

²⁰⁰ 4F/132 et 4F/133 : Listes nominatives des habitants Lancrel (rue), (1853-1915), AM d'Alençon.

jour des recensements de population), Louise Duplain, sans profession, habite au 174 rue de Lancrel, voisine de son beau-père Joseph Le Rat (sis lui, au 172 rue de Lancrel) où son mari a trouvé la mort en 1910²⁰¹. L'expédition de Louise Le Rat aux Nouvelles-Hébrides à partir de 1911²⁰² laisse penser qu'elle aurait pu ramener la collection en France à ce moment-là en repassant par Nouméa, son propre lieu d'habitation pendant 10 ans. Les cargos des Messageries Maritimes passaient en effet par Nouméa avant de rejoindre les Nouvelles-Hébrides²⁰³ (IV. carte.1).

3.3 Des souvenirs de voyages à la collection ethnographique.

La circulation privée des objets dans la famille Duplain jusqu'en 1937, fait état d'une collection personnelle. Louise Le Rat en parle elle-même comme des « souvenirs de [leur] séjour en N^{elle} Calédonie [...] »²⁰⁴, ce qui nous laisse penser que les objets ont été ramenés de voyage en tant que « curiosités ». Louise Le Rat réduit d'ailleurs sa collection, pourtant très diversifiée, aux armes qui la constituent pour partie. Elle décrit par deux fois au maire « une collection d'armes indigènes et articles divers provenant de la N^{elle} Calédonie²⁰⁵ » en 1930 et « une collection d'armes Canaques [sic] de N^{elle} Calédonie²⁰⁶ » en 1937. Pourtant, nous comptabilisons seulement six armes kanak pour l'ensemble de la collection. Louise Le Rat a-t-elle souhaité interpeller le maire en évoquant l'image du trophée d'armes « sauvages », connue des collectionneurs ?

En donnant la collection au musée d'Alençon, dans le respect du souhait de son mari, Louise Le Rat donne de fait aux pièces de sa collection personnelle, souvenirs de son voyage avec son mari, le statut d'objets ethnographiques. Elle justifie au maire l'intérêt de la collection en indiquant que les objets sont « presque introuvables maintenant²⁰⁷ », ce qui renvoie à la perception de l'époque de l'ethnologie en tant que « science de sauvetage » qui se donne la mission de collecter les vestiges des cultures traditionnelles avant leur présumée disparition²⁰⁸.

²⁰¹ *Ibid.*

²⁰² Jeanpert, E., 1911, *Op cit.* et Guillaumin A., 1927, *Op cit.*

²⁰³ French Lines & Compagnies, Patrimoine maritime et portuaire, « *L'Epopée des Messageries Maritimes : L'Orient pour horizon* », Exposition virtuelle sur www.frenchlines.com. Dernière consultation le 23/05/2020.

²⁰⁴ Veuve Le Rat, née Duplain Louise, 11 août 1937, *Op cit.*

²⁰⁵ Veuve Le Rat Louise, femme Michel Cacot, 19 juillet 1930, *Op cit.*

²⁰⁶ Veuve Le Rat, née Duplain Louise, 11 août 1937, *Op cit.*

²⁰⁷ *Ibid.*

²⁰⁸ Grognet, F., 2005, « Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ? », *Gradhiva*, musée du quai Branly Jacques Chirac, Paris. p.9.

Le don de la collection au musée de la ville n'a-t-il pas aussi été perçu par les donateurs, dévoués à la Science comme nous avons pu le constater dans leur collecte botanique, comme une opportunité de faire de ces objets des témoins de la culture kanak ? Le rapport du service national de muséologie, rédigé par Jacques Faublée en 1953 montrera un premier intérêt professionnel pour la collection « ethnographique » océanienne d'Alençon. Il justifie l'intérêt de sa mission d'inventaire au musée, qui « montre l'importance des collections du Musée d'Alençon, qui permettent de représenter correctement des civilisations océaniques [...]»²⁰⁹ ». Il inscrit pour chaque objet une mention « en réserve » ou « à exposer » et propose ainsi un projet de réaménagement des collections à la demande du musée. Aucune preuve nous atteste que ce projet qui devait « entraîner des frais assez élevés »²¹⁰, a vu le jour. La première exposition convoquant des objets de la collection Le Rat dont nous avons connaissance est *Arts et traditions d'Outre-Mer* présentée au musée de Vire entre le 12 juillet et le 30 septembre 1976. Cette exposition prend le parti de présenter les objets selon un prisme ethnographique. En effet, Jean Guiart propose dans la publication des descriptions d'œuvres essentiellement fonctionnelles et techniques des objets (III. Fig.17). Il introduit d'ailleurs l'exposition de la manière suivante :

« Ces pièces représentent ainsi d'extraordinaires trésors, témoins des temps passés pour les Océaniens d'aujourd'hui qui en ont entendu parler, mais ne les ont jamais vus ».

²⁰⁹ Jacques Faublée, assistant au service national de Muséologie, 28 mai 1953, *Collections ethnographiques, Rapport*. Archives du MBAD.

²¹⁰ *Ibid.*

Conclusion

Après l'exposition *Arts et traditions d'Outre-Mer* au musée de Vire en 1976, les objets de la collection Le Rat voyagent de nouveau en 1990 avec *De Jade et de Nacre* qui permet le retour temporaire à Nouméa d'un casse-tête, du peigne ajouré en motif de flèche faitière et de la figure de masque. Le musée de Vendôme présente ensuite *Parures d'Océanie* du 22 juin au 28 septembre 1998 où le musée d'Alençon prête de la collection Le Rat trois peignes, la hache-ostensoir, une jupe de femme, les quatre bracelets et un éventail en feuilles de cocotier. La dernière exposition pour laquelle la collection Le Rat voyage est *l'Art ancestral des Kanak*, au Musée des Beaux-Arts de Chartres entre le 6 juin et le 27 septembre 2009. Elle présente ainsi les quatre peignes en bambou, les deux bracelets en coquillage, l'ornement de jambe en poils de roussette, la hache-ostensoir, une massue en "bec d'oiseau", la figure de masque et deux paniers en jonc. En ce qui concerne le parcours permanent au musée d'Alençon, Jacques Faublée mentionne en 1953 que les objets océaniens sont regroupés dans la salle de sciences naturelles. À cette date, le musée se situe encore dans la maison d'Ozé (devenu aujourd'hui l'office de tourisme d'Alençon). En 1981, les objets sont mis en caisse pour déménager dans la Cour carrée et fonder l'actuel Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle. Il semble que dès lors, les objets océaniens n'ont plus été exposés à Alençon²¹¹. Le musée met aujourd'hui l'accent sur la valorisation du savoir-faire local de la dentelle au Point d'Alençon, inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco depuis 2010. Il est pour cela associé à l'Atelier conservatoire national de dentelle et de broderie d'Alençon où travaillent de manière permanente sept dentellières sur des créations traditionnelles et contemporaines. La présente recherche a souhaité préciser les contours de la collection Le Rat afin de pouvoir l'apprécier dans son ensemble et de lui réattribuer son histoire singulière. Cette collection porte en effet le récit du voyage lointain de deux personnages locaux confrontés à une rencontre avec l'altérité. Donnée intentionnellement par le couple au musée de leur ville d'origine, cette collection s'ancre territorialement à Alençon et fait sens dans ce musée qui met l'accent sur l'histoire et le patrimoine local. Nous avons imaginé en outre un écho qui puisse s'opérer entre les productions de dentelle et la natte du Vanuatu de la collection Le Rat. Cette natte présente un tissage intéressant : elle présente une couture centrale sur toute sa longueur, des ajours aux extrémités, une bordure de franges mais surtout des motifs tressés en relief dans

²¹¹ Mme Frédérique Guilbaud, chargée de récolement au MBAD pense que les objets n'ont pas été présentés au public depuis le déménagement de 1981. Communication personnelle (29/05/2020).

sa partie centrale qui ressortent par la teinture précisément apposée par-dessus. Cette dernière caractéristique confère à la natte son pouvoir dangereux. Ce tressage bien particulier est préparé par certaines femmes spécialistes et se transmet de mère en fille ou de belle-mère à belle-fille²¹². Ces nattes sont utilisées dans les échanges coutumiers et signalent un statut ou un grade particulier. Nous imaginons ainsi qu'une présentation de cette natte au musée d'Alençon puisse prendre sens parmi celle des pièces en dentelle et qu'un dialogue pourrait s'opérer entre ces deux productions traditionnelles féminines. A la manière du conservatoire de dentelle, le centre culturel du Vanuatu travaille, par le biais du *Woman Culture Program* sur la préservation et la promotion des multiples tressages locaux ancrés sur les différentes îles. Il travaille avec un réseau de femmes *fieldworkers* disséminées sur tout l'archipel, chargées de relayer les coutumes féminines régionales. Nous imaginons que l'organisation d'ateliers ou d'événements réunissant des dentelières d'Alençon et des tresseuses ni-vanuatu pourraient être l'occasion d'échanges et de rencontres interculturels.

²¹² Lissant B., « Les sœurs de Tahigogona : Femmes, nattes et territoire dans l'île d'Ambae » dans Boulay R., J., Huffman, K., Kaufmann et al., 1996, *Vanuatu Océanie. Arts des îles de cendre et de corail*, [Exposition musée de Port-Vila juin-août 1996, Musée territorial de Nouvelle-Calédonie Nouméa septembre 1996-octobre 1996, Museum für Völkerkunde Bâle, MNAAO Paris septembre 1997-février 1998], Réunion des musées nationaux, Paris.

Bibliographie

Ouvrages et articles

Journal d'Alençon et du département de l'Orne, 10 janvier 1901, n°4, « Un naturaliste ornais en Nouvelle-Calédonie », Alençon.

Journal d'Alençon et du département de l'Orne, 17 janvier 1901, n°7, « Un naturaliste ornais en Nouvelle-Calédonie », Alençon.

Journal d'Alençon et du département de l'Orne, 26 janvier 1901, n°12, « Un naturaliste ornais en Nouvelle-Calédonie », Alençon

Fauvel A., 1903, « Faune analytique des coléoptères de la Nouvelle-Calédonie » dans *Revue d'Entomologie*, Tome XXII, Société Française d'Entomologie, Caen. pp. 203-210.

Fleutiaux E., 1904, « Coléoptères récoltés à Nouméa (Nouvelle-Calédonie), par M. Lerat », dans *L'Agriculture pratique des Pays chauds, Bulletin mensuel du Jardin Colonial et des Jardins d'essai des Colonies*, N° 16, Augustin Challamel Editeur, Paris. p. 502.

Loir A., 1904 « Le Jardin colonial de Nogent-sur-Marne », dans *A travers le monde*, Librairie Hachette et Cie, Paris. pp. 41-43.

Fleutiaux E., 1905, « Coléoptères recueillis à Nouméa par M. Le Rat », dans *L'Agriculture pratique des Pays chauds, Bulletin mensuel du Jardin Colonial et des Jardins d'essai des Colonies*, N° 24, Augustin Challamel Editeur, Paris. p. 263.

Patouillard N., 1905, « Champignons de la Nouvelle-Calédonie recueillis par M. Le Rat », dans *L'Agriculture pratique des Pays chauds, Bulletin mensuel du Jardin Colonial et des Jardins d'essai des Colonies*, N° 33, Augustin Challamel Editeur, Paris. p. 522.

Brotherus V. F., 1905-1906, « Contribution à la flore bryologique de la Nouvelle Calédonie » dans *Öfversigt af Finska vetenskaps-Societetens Förhandlingar*, Tome XLVIII, N°15, J. Simelii Arfvingard Boktryckeriaktiebolag, Helsingfors (Helsinki). pp. 3-26.

Patouillard N., 1907, « Le *Ratia*, nouveau genre de la série des *Cauloglossum* » dans *Bulletin de la société mycologique de France*, Tome XXIII, 1^{er} fascicule, Société mycologique de France, Paris.

Dubard M., Viguié R., 1908, « Nouvelles notes sur les Araliacées Néo-Calédoniennes » dans *L'Agriculture pratique des Pays chauds, Bulletin mensuel du Jardin Colonial et des Jardins d'essai des Colonies*, N° 69, Augustin Challamel Editeur, Paris. pp. 519-521.

Fleutiaux E., 1908, « Coléoptères de la Nouvelle-Calédonie récoltés de la Foa à Canala, par M. Le Rat, en février 1907 », dans *L'Agriculture pratique des Pays chauds, Bulletin mensuel du Jardin Colonial et des Jardins d'essai des Colonies*, N° 60, Augustin Challamel Editeur, Paris. p. 260-261.

Fleutiaux E., 1908, « Coléoptères recueillis à la Nouvelle-Calédonie, par M. Le Rat », dans *L'Agriculture pratique des Pays chauds, Bulletin mensuel du Jardin Colonial et des Jardins d'essai des Colonies*, N° 67, Augustin Challamel Editeur, Paris. pp. 338-339.

Patouillard N., 1908, « Champignons de la Nouvelle-Calédonie » dans *Bulletin de la société mycologique de France*, Tome XXIV, 3^{ème} fascicule, Société mycologique de France, Paris.

Stephani F., 1908, « Hépatiques de la Nouvelle-Calédonie et du Tonkin » dans *Revue bryologique*, 35^{ème} année, N°2, Cahen (Orne). pp. 28-35.

Brotherus V. F., 1908-1909, « Contribution à la flore bryologique de la Nouvelle-Calédonie II » dans *Öfversigt af Finska vetenskaps-Societetens Förhandlingar*, Tome LI, N°17, J. Simelii Arfvingard Boktryckeriaktiebolag, Helsingfors (Helsinki). pp. 2-31.

1909, « Liste des correspondants du Muséum national d'Histoire naturelle nommés de 1798 à 1909, liste des correspondants existant en 1910 » dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°8, Imprimerie Nationale, Paris.

Bouly de Lesdain M., 1910, « Notes lichénologiques N°XII » dans *Bulletin de la Société botanique de France*, Tome LVII, N°4, Société botanique de France, Paris. pp. 236-240.

Bouly de Lesdain M., 1910, « Notes lichénologiques N°XIII » dans *Bulletin de la Société botanique de France*, Tome LVII, N°6, Société botanique de France, Paris. pp. 460-463.

Général Paris, 1910, « Florule bryologique et hépatologique de l'île des Pins (Kunié), dans *Revue bryologique*, 37^{ème} année, N°1, Cahen (Orne). pp. 34-41.

Général Paris, 1910, « Hépatiques de la Nouvelle Calédonie », dans *Revue bryologique*, 37^{ème} année, N°6, Cahen (Orne). pp. 128-132.

Rosenstock E., 1910-1911, « Filices novae annis 1909 et 1910 a M. Frank et Le Rat dans Nova-Caledonia lectae », dans *Repertorium specierum novarum regni vegetabilis*, Berlin. pp. 71-76.

Berteau A., 1911, « Nécrologie Auguste-Joseph Le Rat » dans *L'Agriculture pratique des Pays chauds, Bulletin mensuel du Jardin Colonial et des Jardins d'essai des Colonies* 2nd semestre, Augustin Challamel Editeur, Paris. p. 423.

Fleutiaux E., 1911, « Contribution à la faune entomologique de la Nouvelle-Calédonie », dans *Bulletin de la société entomologique de France*, Séance du 26 avril, Société entomologique de France, Paris. pp. 161-165.

Guillaumin A., 1911, « Auguste Le Rat, Correspondant du Muséum (1879-1910) », dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°5, Imprimerie Nationale, Paris. pp. 346-349.

Guillaumin A., 1911, "Contribution à la Flore de la Nouvelle-Calédonie, VII. Plantes recueillies par M. et Mme Le Rat, de 1900 à 1910.", dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°5, Imprimerie Nationale, Paris. pp. 349-357.

Guillaumin A., 1911, "Contribution à la Flore de la Nouvelle-Calédonie, VIII. Plantes recueillies par M. et Mme Le Rat, de 1900 à 1910.", dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°6, Imprimerie Nationale, Paris. pp. 453-459.

Guillaumin A., 1911, "Contribution à la Flore de la Nouvelle-Calédonie, IX. Plantes recueillies par M. et Mme Le Rat, de 1900 à 1910.", dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°7, Imprimerie Nationale, Paris. pp. 558-566.

Guillaumin A., 1912, "Contribution à la Flore de la Nouvelle-Calédonie, X. Plantes recueillies par M. et Mme Le Rat, de 1900 à 1910.", dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°1, Imprimerie Nationale, Paris. pp. 39-46.

Guillaumin A., 1912, "Contribution à la Flore de la Nouvelle-Calédonie, XI. Plantes recueillies par M. et Mme Le Rat, de 1900 à 1910.", dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°2, Imprimerie Nationale, Paris. pp. 91-101.

Guillaumin A., 1913, XVII, Plantes recueillies par M. et Mme Le Rat, de 1900 à 1910, (1^{er} supplément)", dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°6, Imprimerie Nationale, Paris. pp. 379-383.

Jeanpert, E., 1911, « Fougères recueillies en Nouvelle-Calédonie par M. et Mme Le Rat aux Nouvelles-Hébrides par Mme Le Rat » dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°1, Imprimerie Nationale, Paris. pp. 571-580.

Letacq, Abbé, 1912 "Biographie, Auguste Le Rat, Instituteur à Nouméa, Explorateur-Naturaliste de la Nouvelle-Calédonie" dans *Bulletin de la société historique et archéologique de l'Orne*, Tome XXXI, Troisième bulletin. pp. 463-471.

Oursel, N-N., 1912, *Nouvelle biographie normande*, 2^{ème} supplément, Alphonse Picard Editeur, Paris.

Guillaumin A., 1919, "Contribution à la Flore de la Nouvelle-Calédonie, XXVI. Plantes recueillies par M. et Mme Le Rat, de 1900 à 1910 (2^{ème} supplément).", dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°6, Imprimerie Nationale, Paris. pp. 499-501.

Guillaumin A., 1920, "Contribution à la Flore de la Nouvelle-Calédonie, XXX. Plantes recueillies par M. et Mme Le Rat, de 1900 à 1910 (3^{ème} supplément).", dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°2, Imprimerie Nationale, Paris. pp. 174-179.

Guillaumin A., 1923, "Contribution à la Flore de la Nouvelle-Calédonie, XL. Plantes recueillies par M. et Mme Le Rat, de 1900 à 1910 (4^{ème} supplément).", dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°1, Imprimerie Nationale, Paris. pp. 112-113.

Speiser F., 1996 [1923], *Ethnology of Vanuatu : An Early Twentieth-Century Study*, University of Hawaii Press, Honolulu.

Guillaumin A., 1926, "Contribution à la Flore de la Nouvelle-Calédonie, XLVII. Plantes recueillies par M. et Mme Le Rat, de 1900 à 1910 (5^{ème} supplément).", dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°4, Imprimerie Nationale, Paris. pp. 229-230.

Guillaumin A., 1927, « Contribution à la flore des Nouvelles-Hébrides II. Liste des plantes connues » dans *Bulletin de la Société Botanique de France*, Tome LXXIV, N°4, Société botanique de France, Paris. pp. 693-712.

Guillaumin A., 1929, "Contribution à la Flore de la Nouvelle-Calédonie, LI. Plantes recueillies par M. et Mme Le Rat, de 1900 à 1910 (6^{ème} supplément).", dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°1, Masson et C^{ie} Editeurs, Paris. pp. 117-121.

Sarasin, F., 2009 [1929], *Ethnographie des Kanak de Nouvelle-Calédonie et des îles Loyauté*, Ibis Press, Paris.

Guillaumin A., 1932, "Contribution à la Flore de la Nouvelle-Calédonie, LI. Plantes recueillies par M. et Mme Le Rat, de 1900 à 1910 (7^{ème} supplément).", dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°1, Masson et C^{ie} Editeurs, Paris. pp. 694-697.

Guillaumin A., 1934, "Contribution à la Flore de la Nouvelle-Calédonie, LXIII. Plantes recueillies par M. et Mme Le Rat, de 1900 à 1910 (8^{ème} supplément).", dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°3, Museum National d'Histoire naturelle, Paris. pp. 302-309.

Guillaumin A., 1934, "Contribution à la Flore de la Nouvelle-Calédonie, LXIV. Plantes recueillies par M. et Mme Le Rat, de 1900 à 1910 (9^{ème} supplément).", dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°5, Museum National d'Histoire naturelle, Paris. pp. 456-463.

Guillaumin A., 1938, "Contribution à la Flore de la Nouvelle-Calédonie, LXVII. Plantes recueillies par M. et Mme Le Rat, de 1900 à 1910 (10^{ème} supplément).", dans *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, N°4, Museum National d'Histoire naturelle, Paris. pp. 433-434.

Laroche M., 1945, "Pour un inventaire des collections océaniques en France", dans *Journal de la Société des Océanistes*, Tome I N°1, décembre 1945, Musée de l'Homme, Paris. pp. 33-39.

O'Reilly P., 1953, *Calédoniens, Répertoire bio-bibliographique de la Nouvelle-Calédonie*, Publications de la Société des Océanistes, Musée de l'Homme, Paris.

O'Reilly P., 1955, *Bibliographie méthodique, analytique et critique de la Nouvelle-Calédonie*, Publications de la Société des Océanistes, Musée de l'Homme, Paris.

Brou B., 1973, *Histoire de la Nouvelle-Calédonie, Les Temps modernes : 1774-1925*, Publications de la société d'études historiques de la Nouvelle-Calédonie, Nouméa.

Guiart J., 1976, *Arts et traditions d'Outre-Mer (Océanie) : collections océaniques des Musées Bas-Normands : Alençon et Cherbourg* [Exposition Musée de Vire 12 juillet – 30 septembre 1976], Musée de Vire, Vire.

Bensa A., 1990, *Un paradis dans la tourmente*, Découvertes Gallimard, Paris.

Boulay R., 1990, « De Jade et de Nacre : Patrimoine artistique kanak (exposition à Nouméa et à Paris) » dans *Journal de la Société des Océanistes*, N°90. pp. 57-58.

Boulay R., Kasarhérou E., Marchal H., 1990, *De jade et de nacre, patrimoine artistique kanak* [Exposition Musée territorial de Nouvelle-Calédonie Nouméa mars-mai 1990, MNAAO Paris octobre-janvier 1990 – 1991], Réunion des musées nationaux, Paris.

Lissant B., « Les sœurs de Tahigogona : Femmes, nattes et territoire dans l'île d'Ambae » dans Boulay R., J., Huffman, K., Kaufmann et al., 1996, *Vanuatu Océanie. Arts des îles de cendre et de corail*, [Exposition musée de Port-Vila juin-août 1996, Musée territorial de Nouvelle-

Calédonie Nouméa septembre 1996-octobre 1996, Museum für Völkerkunde Bâle, MNAAO
Paris septembre 1997-février 1998], Réunion des musées nationaux, Paris.

Capecchi B., 1997, "Enseignement" dans Angleviel F. et al, *101 mots pour comprendre l'histoire de la Nouvelle-Calédonie*, Ile de Lumière, Nouvelle-Calédonie.

Coquilhat G., 1997, "Nouméa" dans Angleviel F. et al, *101 mots pour comprendre l'histoire de la Nouvelle-Calédonie*, Ile de Lumière, Nouvelle-Calédonie.

Kasarhérou E., Wedoye B., and al., 1998, « Guide des plantes du chemin kanak », Agence de développement de la culture kanak, Nouméa.

Jacquemin S., 1998, "L'exploration des collections d'objets d'Océanie" dans *La Lettre de l'OCIM, N°60*, Dijon. pp. 23-27.

O'Hanlon M., Welsch R., 2000, *Hunting the Gatherers : Ethnographic Collectors, Agents, and Agency in Melanesia 1870s-1930s*, Berghahn Books, Oxford.

Merle I., 2001, *Expériences coloniales, La Nouvelle-Calédonie (1853-1920)*, Belin, Paris.

Pessey-Lux A., 2001, *Il était une fois...le musée d'Alençon des origines à nos jours*, MBAD, imprimerie alençonnaise, Alençon.

Champion A., 2003, *Dictionnaire des rues et monuments d'Alençon*, Ed. Cénomane, Le Mans.

Grognet. F., 2005, « Objets de musée, n'avez-vous donc qu'une vie ? », *Gradhiva*, musée du quai Branly Jacques Chirac, Paris.

Levêque I., Pinon D, Griffon M., 2005, *Le Jardin d'Agronomie tropicale*, Actes Sud, Paris.

Boulay R., 2008, "Les collections océaniques dans les collections publiques françaises : état des lieux et perspectives en région", dans *Musées et collections publiques de France*, N° 254, Paris, A.G.C.C.P.F. pp. 5-12.

Morat P. 2010, « Les botanistes récolteurs en Nouvelle-Calédonie de 1774 à 2005 », dans *Adansonia*, sér. 3, 32 (2), Publications Scientifiques du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. p. 200.

Terrier C., 2010, *L'Histoire de la Nouvelle-Calédonie*, Maison de la Nouvelle-Calédonie, Paris

Parpoil C., 2011, *Des merveilles de la nature, un cabinet d'histoire naturelle à Alençon*, Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle, Alençon.

Charpy M., 2012, « Tréfonds et lointains à demeure. Collections de coquillages et souvenirs dans les appartements au XIXe siècle », *Techniques & Cultures*. pp. 44-61.

Kasarhérou E. et Boulay R., 2013, *Kanak, l'art est une parole* [Exposition MQB Paris, 15 octobre – 26 janvier 2014], MQB, Actes Sud, Paris.

Boulay R., 2015, *Casse-tête et massues kanak*, L'Etrave, Igé.

Mohamed-Gaillard S., 2015, *Histoire de l'Océanie. De la fin du XVIII^e siècle à nos jours*. Armand Colin, Paris.

Peltier P., 2016, « Insectes, armes et parures. Les enjeux de la collection d'Achille Raffray (Nouvelle-Guinée, 1877) », *Gradhiva*, N°23. pp. 68-95.

Reubi S., 2016. « Discipliner la science de l'homme. Les collections suisses d'outre-mer (1890-1940), *Gradhiva*, N°23, pp. 96-121.

Lagarde L., 2017, « Que ramenait-on de Nouvelle-Calédonie ? Histoire des souvenirs, curios et collections, du contact européen à nos jours ». Dans Gay J.-C, Defrance V. (dir.), *Un coin de paradis : vacances et tourisme en Nouvelle-Calédonie*. Nouméa, Ville de Nouméa.

Angleviel F., 2018, *La France aux antipodes, Histoire de la Nouvelle-Calédonie*, Vendémiaire, Paris.

Sites internet

Boisgallais A-S., Clouet G., Chivard D., Lesur S., Radigue F., Vidéos du colloque Abbé Letacq de l'AFFO 2015, Alençon.

- <https://www.youtube.com/watch?v=7BJjvZVu7Us> (dernière consultation le 11/04/2020).

Boppdupont K., 2017, *Le Calédonien, un cargo mixte*, Emission *Nos patrimoines*, Nouvelle-Calédonie la 1^{ère}, Nouméa.

- <https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/emissions/nos-patrimoines/caledonien-cargo-mixte-491929.html> (dernière consultation le 01/04/2020).

Boppdupont K., 2017, *La traversée Nouméa-Marseille*, Emission *Nos patrimoines*, Nouvelle-Calédonie la 1^{ère}, Nouméa.

- <https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/emissions/nos-patrimoines/traversee-noumea-marseille-492765.html> (dernière consultation le 01/04/2020).

Boppdupont K., 2017, *De Papeete à Panama*, Emission *Nos patrimoines*, Nouvelle-Calédonie la 1^{ère}, Nouméa.

- <https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/emissions/nos-patrimoines/papeete-panama-16-juillet-2017-496155.html> (dernière consultation le 01/04/2020).

Boppdupont K., 2017, *De Panama à Marseille*, Emission *Nos patrimoines*, Nouvelle-Calédonie la 1^{ère}, Nouméa.

- <https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/emissions/nos-patrimoines/panama-marseille-23-juillet-2017-496189.html> (dernière consultation le 01/04/2020).

Letenneur A., 2019, *Fers rouges et barbelés*, Emission *Les Chemins de l'Histoire*, Nouvelle-Calédonie la 1^{ère}, Nouméa.

- <https://la1ere.francetvinfo.fr/nouvellecaledonie/emissions/chemins-histoire/saison-2-1-aux-racines-elevage-bovin-caledonien-690764.html> (dernière consultation le 04/04/2020).

French Lines & Compagnies, Patrimoine maritime et portuaire, « *L'Épopée des Messageries Maritimes : L'Orient pour horizon* », Exposition virtuelle.

- <http://www.frenchlines.com/expositions/expositions-virtuelles/lepopée-des-messageries-maritimes-lorient-pour-horizon/> (dernière consultation le 23/05/2020).

Société des musées du Québec, guide de documentation du Réseau Info-Muse.

- <https://www.musees.qc.ca/fr/professionnel/guidesel/doccoll/fr/preface/index.htm> (dernière consultation le 01/05/2020).

Interview vidéo de Marie-Claude Tjibaou, 2019, *Qu'en disent-ils ? Exposition « 20 ans »*, musée du quai Branly – Jacques Chirac.

- <https://www.youtube.com/watch?v=bhzEDf30DTg> (dernière consultation le 08/06/2020).

Site internet du Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon.

- <http://museedentelle.cu-alencon.fr/> (dernière consultation le 15/06/2020).

Service public de la diffusion du droit par l'Internet

- <https://www.legifrance.gouv.fr/> (dernière consultation le 16/06/2020).

Archives

Archives du Musée des Beaux-Arts et de la Dentelle d'Alençon

- Le Rat Louise, 19 novembre 1900, *Lettre à Jeanne*. Nouméa
- Le Rat Louise, 13 mars 1901, *Lettre à Jeanne*. Nouméa
- Veuve Le Rat Louise, femme Michel Cacot, 19 juillet 1930, *Lettre à Monsieur le Maire d'Alençon*, Alençon
- Veuve Le Rat, née Duplain Louise, 11 août 1937, *Lettre à Monsieur le Maire d'Alençon*, Le Perreux
- Le Maire d'Alençon, 12 août 1937, *Lettre à Madame Veuve LERAT [sic] née Duplain Louise*.
- Le conservateur du Musée de la Maison d'Ozé, 21 septembre 1937, *Inventaire de la collection Le Rat remise au Musée d'Ozé le 18 septembre 1937*, Alençon.

- Jacques Faublée, assistant au service national de Muséologie, 28 mai 1953, *Collections ethnographiques, Rapport.*
- Professeur Jean Guiart, Directeur du Laboratoire d'Ethnologie, 4 février 1976, *Bordereau de transmission à Monsieur le Conservateur du Musée d'Ozé, Alençon, Inventaire des pièces océaniques.*
- *Inventaire collections d'Océanie*, 23 novembre 1979
- *Ethnographie océanique, (Actuellement dans la salle d'Histoire naturelle)*, [non datée]
- *Musée d'Alençon, Inventaire du Patrimoine Kanak Dispersé*, 33 feuilles, décembre 2012

Archives régionales de l'Orne

- 3Q11807 : Déclaration de mutations par décès, 29/11/1910 - 21/03/1911
- 4E373/20 : Minutes de Raphaël-Louis Tremblay, 02/11/1910 - 30/12/1910
- 3Q11451 : Tables de successions et absences, année 1910, Alençon. *Succession d'Auguste Le Rat*
- 3NUMECEC234/3E2_2348_9 : Etat civil, Lonray, année 1872, naissance. *Naissance d'Auguste Joseph Le Rat.*
- 3NUMECTD1_1893M : Etat civil, Alençon, table décennale, année 1894, mariage. *Mariage d'Auguste Joseph Le Rat et Louise Duplain.*
- 3NUMECEC1/3E2_001_415 : Etat civil, Alençon, année 1894, mariage. *Mariage d'Auguste Joseph Le Rat et Louise Duplain.*
- 3NUMECEC1/3E2_001_173 : Etat civil, Alençon, année 1868, naissance. *Naissance de Louise Duplain.*
- 3NUMECTD1_1903D : Etat civil, Alençon, table décennale, 1910. *Décès Auguste Le Rat.*

Archives municipales d'Alençon

- 4F/62 : Listes nominatives des habitants Cazault (rue), (1853-1915)
- 4F/63 : Listes nominatives des habitants Cazault (rue), (1853-1915)
- 4F/132 : Listes nominatives des habitants Lancrel (rue), (1853-1915)
- 4F/133 : Listes nominatives des habitants Lancrel (rue), (1853-1915)
- 4F/218 : Listes nominatives des habitants, (1926)

- 48C/114 : Annuaire de l'Orne, (1922)
- 1E/395 : Registre des actes de décès (1910)

Mairie d'Ivry sur Seine

- Acte de décès, Duplain Louise Marie, 1953

Archives départementales du Val de Marne

- D2M8506 : Recensement de la population, Le Perreux, 1931. *Recensement de Charles et Marie Duplain au 152 bis avenue des Champs Elysées*
- D2M8803 : Recensement de la population, Le Perreux, 1936. *Recensement de Charles et Marie Duplain au 152 bis avenue des Champs Elysées*
- 3Q4786 : Tables de successions et absences, Ivry sur Seine, 1953. *Succession de Louise Duplain.*
- 4E3341 : Acte de décès, Le Perreux, 1936. *Décès de Marie Duplain*

Archives de Paris

- 1M1929 : Mariages, 1er arrondissement, 4 juillet 1929 - 26 octobre 1929. *Mariage de Michel Cacot et Louise Duplain.* [Consulté le 10/02/2020]

Archives municipales de Marseille

- Recensement de la population, Marseille, boulevard de Paris, 1921, Archives municipales de Marseille, communication personnelle du 04/03/2020.
- Recensement de la population, Marseille, boulevard de Paris, 1926, Archives municipales de Marseille, communication personnelle du 04/03/2020.

Archives départementales des Bouches du Rhône

- 6 M479-480 : Recensement : listes nominatives pour Marseille, 1931

Archives du Muséum national d'Histoire naturelle

- AM 621. Registre général d'entrée dans les collections, 1910-1921.
- AM632. Voyages et missions, divers, liste des correspondants du Museum, 1798-1909.
- AM632. Voyages et missions, divers, liste de voyageurs-naturalistes et de leurs travaux, 1898-1901.
- AM632. Voyages et missions, divers, fonds des voyageurs-naturalistes, 1907-1909.
- AM 67 Procès-verbaux des assemblées des professeurs, registre : 17 juillet 1900 - 21 mai 1908.
- AM 68 Procès-verbaux des assemblées des professeurs, registre : 18 juin 1908 - 6 juin 1918.
- AM 69 Procès-verbaux des assemblées des professeurs, registre : 20 juin 1918 - 4 mars 1926.
- AM70 Procès-verbaux des assemblées des professeurs, registre : 20 juin 1918 - 4 mars 1926.
- AM71 : Procès-verbaux des assemblées des professeurs, registre : 18 février 1932 - 15 octobre 1936.
- AM 534 Notices individuelles - Guillaumin

Archives nationales d'outre-Mer

Dossier MIS 73 : Missions d'études agricoles en Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides de

A. Le Rat, instituteur à Nouméa (1902-1909) :

- 30 décembre 1902, *Décision accordant 300 frs à M. Le Rat*
- 10 mars 1903, *De Mr Le Rat accusant réception de la décision du 30 décembre 1902*
- 30 juin 1903, *De l'inspecteur général de l'Agriculture as du réordonnement d'une somme de 300 frs.*
- 23 décembre 1903, *De l'inspecteur générale de l'Agriculture demandant une nouvelle subvention de 1000 fr.*
- 28 mai 1906, *Décision accordant 300 frs à M. Le Rat*
- 30 septembre 1906, *Relevé de mandats délivrés à Nouméa à M. Le Rat*
- 1 février 1907, *Au ministre de la marine as du passage de M. Le Rat sur le « Vaucluse »*
- 15 février 1907, *Du ministre de la marine accordant le passage de M. Le Rat sur le « Vaucluse ».*
- 10 mai 1908, *Du général Pairs as de M. Le Rat*
- 12 février 1909, *Rapport au Ministre*

- Non daté, *Envois de M. LE RAT au JARDIN COLONIAL*

Archives du musée de Nouvelle-Calédonie

- Décembre 2012, Fiches micromusée, archives IPKD, musée de Nouvelle-Calédonie.